

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

numéro 44

juin 2012





BIM juin 2012 - N°43

Couverture :
«Nature morte» de Gisèle Bervas

Directeur de Publication :
M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :
Sylvie Péresse

Crédits photos :
Les services de la Commune -
Sylvie Péresse - Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :
Mickaël Messina - Henri Le Borgne -
Serge Le Bozec

Conception et réalisation :
Images et Diffusion - Parc d'Activités Restavy
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :
Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89



S O M M A I R E

INFORMATIONS PRATIQUES	02
EDITORIAL	03
INFORMATIONS MUNICIPALES	04-05-06
JUMELAGE	07
BUDGET	08-09
CULTURE	10-11-12-13
ENFANCE - JEUNESSE	14-15-16-17-18
VIE MUNICIPALE	19-20-21
AGENDA 21	22-23
SOCIAL	24-25
TRAVAUX D'URBANISME	26-27
INFRASTRUCTURES SPORTIVES	28
LANGUE BRETONNE	29
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	30
ETAT-CIVIL	31

La protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.) recherche des familles d'accueil

La Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.) a pour mission d'assurer la prise en charge éducative des mineurs dans le cadre pénal et des majeurs quand leur situation pénale le justifie. L'E.P.E de Lorient s'organise autour de deux unités:

- l'Unité Educative d'Hébergement Collectif de Lorient
- l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié de Vannes.

Cette Unité d'Hébergement Diversifié (U.E.H.D) gère les moyens qui visent à assurer ces différents types d'accueil (recherche de studio et places en Foyer de Jeunes Travailleurs, recrutement et indemnisation des familles d'accueil, préparation de l'accueil, écoute, conseil et formation, conventions). Le service assure aussi le suivi éducatif du jeune une fois celui-ci accueilli.

La famille d'accueil est considérée comme bénévole indemnisée pendant la durée de l'accueil. Il ne s'agit pas d'un statut professionnel. Son rôle est d'accompagner le jeune pendant une période de sa vie et non de remplacer ses parents qui restent le plus souvent détenteurs de l'autorité parentale. Ce type d'hébergement peut permettre au jeune de se construire sur la base de son histoire et des nouvelles références que lui offre la famille. Il s'agit de vivre et de partager le quotidien avec le jeune.

E.P.E DE LORIENT U.E.H.D DE VANNES

62, avenue de la Marne
56322 Lorient cédex
Antenne Lorient : 02.97.35.14.21
Antenne Vannes : 02.97.63.51.52



Permanence CPAM

BESOIN DE NOUS RENCONTRER ? PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 36 46

Désormais, votre conseiller Assurance Maladie vous réserve un accueil personnalisé, sur rendez-vous, aux heures et lieux habituels.

Comment obtenir un rendez-vous ?

Contactez un conseiller au 36 46

(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Pour tout autre renseignement, ayez le réflexe ameli.fr !

L'accueil sur rendez-vous :

un nouveau service de l'Assurance Maladie



RAPPEL : Même si cela peut être tentant certains après-midis d'été, la baignade est strictement interdite dans les étangs de Manehouarn. En effet, la baignade peut entraîner des affections de santé par contact ou ingestion dans la mesure où la qualité microbiologique et bactérienne de ces eaux ne peut être garantie.

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Les différents programmes énumérés lors de la cérémonie des vœux début janvier sont en réalisation, vous pouvez le constater chaque jour, notamment avec les travaux de l'entrée sud de l'agglomération. Ces travaux très importants, qui s'échelonnent sur deux exercices budgétaires, sont certes une gêne pour les riverains, mais étaient devenus impératifs, et la copie finale sera de qualité.

Je tiens à vous remercier pour votre patience et votre compréhension.

Les autres travaux budgétés sont lancés et chaque commission travaille dans son domaine de compétence. Concernant l'Agenda 21, les quatre ateliers fonctionnent, un comité histoire et patrimoine a été créé à l'initiative de l'atelier patrimoine naturel et culturel.

Notre commune prend de l'essor, les nouveaux lotissements du quartier de Kerandor en témoignent, et nous sommes en train de finaliser les dernières études du Plan Local d'Urbanisme, nous devrions être prêts pour début 2013.

Les fêtes et manifestations sont très denses en cette période, le traditionnel «Printemps de Manehouarn» a rencontré une nouvelle fois un franc succès et je remercie tous les intervenants et partenaires.

Le 20 mai dernier, une nouvelle initiative a vu le jour dans le domaine de Manehouarn avec une exposition doublée d'un concours destiné aux artistes peintres, dans le cadre du Premier Festival d'arts organisé par la commune : 38 artistes peintres ont bravé le temps incertain pour nous offrir une belle journée artistique couronnée par le succès d'un plouaysien qui a remporté le 1er prix.

Les associations ne sont pas en reste et font parfois connaître Plouay au-delà de nos frontières. Ce fut le cas lors du 2ème rallye national de Bretagne : nous avons eu l'honneur d'accueillir l'ancien champion du monde des rallyes : le finlandais Ari Vatanen, qui nous a éblouis de simplicité et d'humilité.

Par ailleurs, un rassemblement important de jeunes est prévu le 9 juin avec la journée nationale des débutants football (2500 participants), prouvant une nouvelle fois, s'il en était besoin, la qualité de nos infrastructures et la capacité de notre ville à organiser des manifestations d'envergure.

Vous découvrirez, joint à cette édition du Bulletin d'Informations Municipales, le fascicule VAP qui résume parfaitement la Vie Associative Plouaysienne (VAP).

A la veille de cet été, je vous souhaite à toutes et à tous, de très bonnes vacances.

Avec toutes mes amitiés,



Kamaradoù mat doc'h Ploe,

Eh omp é kas da benn ar labourioù a oe bet kaojet anezhe turañt « predeg » penn-ketañ ar blez : bamdez e c'hellet gwelet an traoù-se, da skwer ar labourioù a vez gwraet ba ru Henbont. Gwir eo, ar labourioù-sen a badey pell er-walc'h, ha hê a c'hella dirañjiñ an dud, mes rekis a oe gober anezhe. Pa vint achiv e vo fiskal an traoù.

Me a garehe lâret merci bras doc'h eit ho pasianted.

Ni'beus kroget bar labourioù 'rall a oe bet laket, ha pep komision a laboura ar he sraoù.

Eit an Ajeñda 21, ar pewar atelier a gerzha mat, ur c'homite zo bet zavet get tud an atelier natur ha kultur, eit soursial ag istoer hag a binvigezh kultur ar barrez.

Hon parrez zo é fraousaat, ne 'peus ket 'maet gwelet an tier nevez zo bet zavet ba karter Kerandor, ha ni zo éc'h achiv gober ar studi diwezhañ eit ar Plan Local d'Urbanisme : moarhat eh vimp prest 'benn pennoù-ketañ ar blez 2013.

Ar mareoù-mañ so ur bochad festoù ba Ploe : c'hoazh ur wezh, « Fest an Nevez-Hañv ba Manehouarn » 'neus chechet ur bochad tud : merci bras da rac'h an dud 'neus kanniet un dra bennak aze ha da rac'h ar re 'neus zikouret.

D'an 20 a viz Mae eh oe bet gwraet un dra bennak nevez ba kostez Manehouarn : un espozision hag ur c'hoñkour liverezh, peogwir eh oe ketañ Fest an Art ba Ploe. Na posibl ne oe ket forzh brav an amzer, 38 livour 'noe kanniet o saolenoù domp. Ur fest fiskal a oe, ha be'ma fin ema un den doc'h Ploe ha 'neus gouñiet.

Asosiasionoù Ploe a ra lan a draoù ive, hag a-wezhadoù eh vez tud doc'h broioù 'rall ha 'ra anaoudegezh gete. Arriv a oe an dra-sen ban eil rallye doc'h Breizh : ni'beus bet an enour da zigemer amañ champion ar bed eit ar rallyoù, Ari Vatanen, doc'h ar Finlañd. Boemet omp bet getoñ, ke izel ema chomet e galon, ha bout ema ur champion bras.

Mod'rall, d'an 9 a viz Mezheven e vo tolpet ur bochad tud yaouank da-geñver devezh nasional ar re zo é komañs c'hoari football (2500 a dud a c'hoarie) : an traoù-sen a ziskoe, c'hoazh un taol, eh vez moaiand kampenn ha kanniet festoù bras ba hon parrez.

Staget doc'h Bulletin Doereoù ar Barrez, c'hwi a gavey ur liour bihan, menn e vo divizet tout pezh zo da ouiet ar asosiasionoù Ploe.

Peogwir eh omp é tostaat doc'h an hañv, me a ya da souetiñ vakañsoù mat doc'h tout.

A galon genoc'h,

Dans le contexte d'une élection législative que je prévoyais difficile, mon solide enracinement sur notre territoire et ma grande connaissance des dossiers m'auront permis d'échouer de peu dans la décision que j'avais prise de briguer un nouveau mandat de député. J'éprouve aujourd'hui le sentiment du devoir accompli et j'ai la satisfaction de compter beaucoup d'amis, peut être plus déçus que moi, et tout particulièrement sur le canton et la commune de Plouay où j'ai recueilli près de 68% des suffrages. Chères plouaysiennes et chers plouaysiens, je vous en remercie très sincèrement. Désormais je deviens un observateur averti de l'actualité nationale et internationale, et je serai plus que jamais un acteur de la vie locale et départementale en mettant toute mon énergie et toute mon expérience acquise en tant que parlementaire au service de la commune de Plouay et de l'association des maires du Morbihan.

Avec mes amitiés. Jacques Le Nay

Informations municipales

Un nouveau disque de stationnement

Un nouveau disque bleu vous a été distribué avec ce bulletin : vos élus ont décidé de vous l'offrir pour vous permettre d'être en conformité avec la nouvelle réglementation européenne. En effet, ce disque est obligatoire depuis le 1er janvier avec une période de transition et de tolérance possible, principe choisi par vos élus.

La zone bleue, c'est gratuit et c'est à chacun son tour !

En agglomération, la zone bleue qui autorise le stationnement gratuit des véhicules a pour but de permettre la rotation des stationnements, particulièrement sur des voies commerçantes et à fort trafic, afin notamment d'éviter des arrêts en double file, dangereux pour la circulation.



En quoi ce disque est-il différent du précédent ?

Le disque précédent comportait 2 fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30.

Ce nouveau disque, uniforme pour toutes les communes d'Europe, ne comporte qu'une seule fenêtre, l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. Pour cela, le disque est gradué en heures, demi-heures et en tranches de 10 minutes. Le temps maximal autorisé est déterminé librement par la collectivité et des panneaux de signalisation informent l'utilisateur de la durée de stationnement autorisée.

A Plouay, il a été décidé de maintenir la durée maximale autorisée par la loi soit 1h30 de 9h à 12h puis de 14h à 18h sauf le dimanche (stationnement libre).

Comment éviter les contraventions ?

En France, le défaut de disque bleu ou sa non conformité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe soit une amende forfaitaire de 17€ conformément à l'article R417.3 du Code de la Route.

- Le disque est absent (non apposition). Absence de dispositif de contrôle de la durée.
- Le disque est placé de manière non lisible. Dispositif de contrôle mal placé. *
- Le disque est non conforme au modèle agréé. Dispositif de contrôle non conforme.
- Les horaires indiqués ne correspondent pas au moment du contrôle. Dépassement de la durée maximale de stationnement.

*** Le dispositif de contrôle doit être placé de façon lisible derrière le pare brise sans que le personnel chargé du contrôle ait à s'engager sur la chaussée.**



Localisation des stationnements publics
■ Zone Bleue
■ Hors zone Bleue

OU SONT LES ZONES BLEUES A PLOUAY ?

Lutte contre le frelon asiatique (*Vespa Velutina*)

Suite à son introduction accidentelle dans le sud-ouest de la France (Lot-et-Garonne) en 2005, ce frelon prédateur d'abeilles originaire d'Asie s'est très vite répandu sur le territoire Français. En 2011, on a recensé 4 nids de frelons asiatiques dans le Morbihan, dont un à Plouay.

Un réseau de surveillance et de lutte contre le frelon asiatique a été mis en place depuis 2011 sur le Morbihan. Ce réseau est organisé par la FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense Contre les Ennemis des Cultures) et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan (GDSA56).

Afin de faciliter la démarche de recherche des nids et de mener une lutte efficace, nous vous demandons de signaler toute présence de frelons asiatiques et de nids de frelons que vous pourriez découvrir. Les nids se situent généralement sous des appentis, des préaux, des cabanons, ou dans les arbres et arbustes.

Attention : ne touchez pas au nid, ne tentez pas de le détruire, signalez immédiatement sa présence aux numéros suivants : 02 40 36 83 03 (FDGDON44) ou 02 97 63 09 09 (FEMODEC).



Des études scientifiques sont actuellement en cours pour mesurer l'impact de cette espèce sur la biodiversité, l'apiculture mais aussi la santé publique.

- Ravageur, ce frelon est plus dangereux que son homologue européen : sa prédation dure de juillet à décembre pendant toute la journée. Ce frelon asiatique se nourrit de beaucoup d'abeilles ce qui perturbe la vie des ruches touchées, affecte la récolte de pollen, stresse les abeilles et affaiblit la colonie.
- La perte massive d'abeilles peut engendrer à terme un risque pour les productions végétales et pour la biodiversité en général.
- S'il est réactif et agressif, c'est essentiellement à proximité de son nid lorsqu'il se sent menacé. A la différence du Frelon européen, le Frelon asiatique attaque collectivement, provoquant des piqûres multiples et douloureuses. Ces attaques peuvent être virulentes.

DECLARATION DE RUCHER

Rappel : depuis le 1er janvier 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la 1ère ruche. En cas de vente de miel, il est obligatoire de détenir un n° de Siret, obtenu auprès du centre des formalités des entreprises de la chambre d'agriculture. Pour les activités ne relevant pas d'un n° Siret, il est nécessaire d'obtenir un n° Numagrit, délivré par la direction départementale en charge de l'agriculture ou des services vétérinaires. La demande d'un

n° Siret ou Numagrit doit être déposée avant la première déclaration des ruchers. Celle-ci est à adresser à la direction départementale en charge des services vétérinaires, dont dépend la commune d'installation. Elle doit être fournie dans un délai d'un mois après l'installation ou la prise de possession des ruches et elle est à renouveler chaque année.

Cette déclaration permet aux services vétérinaires de connaître la répartition des ruches sur le territoire du département, et d'assurer la coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. L'objectif de cette déclaration est sanitaire, la surveillance sanitaire coordonnée par la DDSV permet d'aider les apiculteurs.

Informations

Réseau TIM, bouger en bus



Le réseau TIM organisé par le conseil général, relie entre elles les principales communes et villes du département. Les transports collectifs, c'est économique, écologique, convivial, ou tout simplement pratique pour s'éviter le stationnement ou la conduite, mais les connaissez-vous vraiment ? Pour 2€ seulement, vous pouvez silloner le département en toute tranquillité sur les 18 lignes TIM. Alors n'hésitez plus, prenez le car !

Notre commune est desservie par la ligne **TIM n°13 PLOUAY-LORIENT**, soit 7 allers/retours quotidiens vers Lorient.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les cars TIM ont transporté 470 000 voyageurs en 2011, soit environ 1 290 voyages non scolaires / jour (+25% depuis 2008).
- Outre le billet à 2€, le réseau TIM propose la carte TIM 10 à 15 €, l'abonnement jeune (-26 ans) à 32 €/mois et pour les moins jeunes à 42 €/mois.
- Selon l'ADEME, le coût annuel d'une voiture est de 6 000 €/an.
- Pour un déplacement en Bretagne autrement qu'en voiture, un site pour le préparer : breizhgo.com



Pour se renseigner, 3 possibilités :

- **Par téléphone** (prix appel local à partir d'un poste fixe)
- **Sur internet** : www.morbihan.fr
- **En mairie**, en retirant une fiche horaire ou en consultant le guide TIM.

Problèmes de loyers Impayés ?

Les ADIL ont mis en place en 2010, à la demande du ministère du logement et de l'urbanisme, un numéro d'appel gratuit **0805 160 075** qui met le particulier, locataire ou propriétaire, en relation avec l'ADIL la plus proche de son domicile.

Les ADIL travaillent avec les partenaires tels que le département, la préfecture, les bailleurs, la Caisse d'allocations familiales ou de mutualité sociale agricole, le centre communal d'aide social, les travailleurs sociaux et les associations. Elle met en place les dispositifs pour faire face aux difficultés rencontrées par les locataires et par les propriétaires qui ont à faire face à des loyers impayés. Selon la situation de la personne qui appelle (incident de paiement ponctuel, incapacité à reprendre les paiements, contestation de la dette) et l'état d'avancement de la procédure (commandement de payer, assignation devant le juge, commandement de quitter les lieux), l'ADIL lui indique les démarches et aides adaptées : un plan d'apurement amiable entre le bailleur et le locataire est-il encore possible ? Si oui, comment l'établir ? Les aides adaptées (FSL, fonds de solidarité logement, allocations logement, Centre Communal d'Aide Sociale, aide juridictionnelle...) ont-elles été sollicitées ? Une garantie des risques locatifs a-t-elle été souscrite ? Une enquête financière et sociale a été diligentée par le service social du département ? Il est important que le locataire sache que c'est son intérêt d'y répondre. Un litige avec le propriétaire est à l'origine du non paiement du loyer ? L'ADIL expliquera au locataire l'urgence de reprendre le paiement du loyer ou le cas échéant la possibilité de consignation sur autorisation du juge.



La personne relève du droit au logement opposable ? L'ADIL lui indiquera les démarches à effectuer.

Pour contacter l'ADIL 56 :

2c, boulevard Franchet d'Esperey
56100 LORIENT
E-mail : lorient.adil56@wanadoo.fr
Contact : 0820 201 203

La réutilisation des stériles miniers issus de l'industrie uranifère

Suite à une demande du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable et de la Mer, en 2009, AREVA réalise un recensement des lieux où ont été réutilisés les stériles miniers issus des mines d'uranium (remblais, terre-pleins, chemins, terrassements, etc.) dans le cadre du Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs et de la circulaire « Gestion des anciennes mines d'uranium ».

Lors de la première phase du programme en 2010, un recensement aérien des lieux potentiels de réutilisation de stériles miniers a été fait.

Aujourd'hui, la deuxième phase est lancée par des investigations, des vérifications et des contrôles au sol. Plouay, du fait de l'absence d'exploitation des gisements, n'est a priori pas concernée par cette phase. Toutefois, les plouaysiens qui souhaitent témoigner sur l'activité minière ou l'usage des stériles miniers des communes concernées peuvent le faire sur le registre mis à leur disposition à la mairie de Plouay. ALGADE, société agréée qui étudie et mesure la radioactivité, collectera ces informations lors de son passage à Plouay afin de les intégrer dans son programme de vérifications et de contrôles au sol.

LES COMMUNES CONCERNÉES SONT :

Dans le Morbihan :
Berné, Saint Caradec
Trégomel, Bubry, Lignol,
Plouay (Kerhuennec),
Guern, Meslan, Quistinic,
Persquen.

**Dans le Finistère, à
proximité de Plouay :**
Querrien,
Guilligomarc'h.

Jumelage

Le savez-vous ?

C'est inscrit aux entrées de ville mais on ne prête pas forcément attention à ce qu'on voit tous les jours... Plouay a deux villes jumelles, l'une en Angleterre, l'autre en Allemagne.



1994 - signature du jumelage à Pershore



Plouay est jumelée avec la ville anglaise de Pershore depuis 1994.

Pershore est une ville du Worcestershire, située sur la rivière Avon, à environ 70 km au sud de Birmingham, elle compte environ 7 304 habitants en 2011.

Cette ville commerçante est dans la belle vallée d'Evesham appelée aussi « le panier de fruits et de légumes de l'Angleterre ». A ce titre, Pershore est réputée pour ses cultures d'asperges et ses arbres fruitiers, en particulier le prunier. En août, s'y tient chaque année le Festival de la prune.

Ville à l'architecture caractéristique de l'époque géorgienne, Pershore est réputée aussi pour son abbaye fondée à l'époque anglo-saxonne au VIII^e ap J.C. La construction normande visible aujourd'hui remonte pour la plus grande part au XI^e ap J.C.

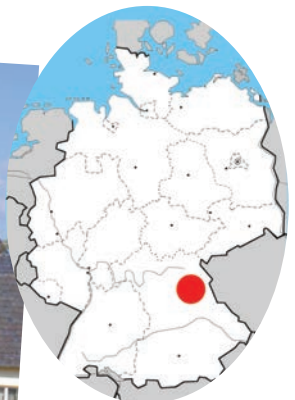


Plouay est aussi jumelée avec la ville allemande de Küps depuis 1997.

Située au nord de la Bavière, Küps est une ville de Haute-Franconie (dont les villes majeures sont Bamberg-Nuremberg et Bayreuth). Située dans l'arrondissement de Kronach et issue de la réunion de neuf villages, elle compte aujourd'hui autour de 8000 habitants.

Cette ville est souvent appelée « La Toscane de la forêt de Franconie ». Sentier botanique, jardin pédagogique, vestiges de châteaux ou châteaux sont les éléments qui, outre les brasseries, attirent l'attention dans cette belle région où alternent éperons rocheux et vallées sinueuses.

La Suisse franconienne est l'une des régions touristiques les plus anciennes et les plus appréciées d'Allemagne.

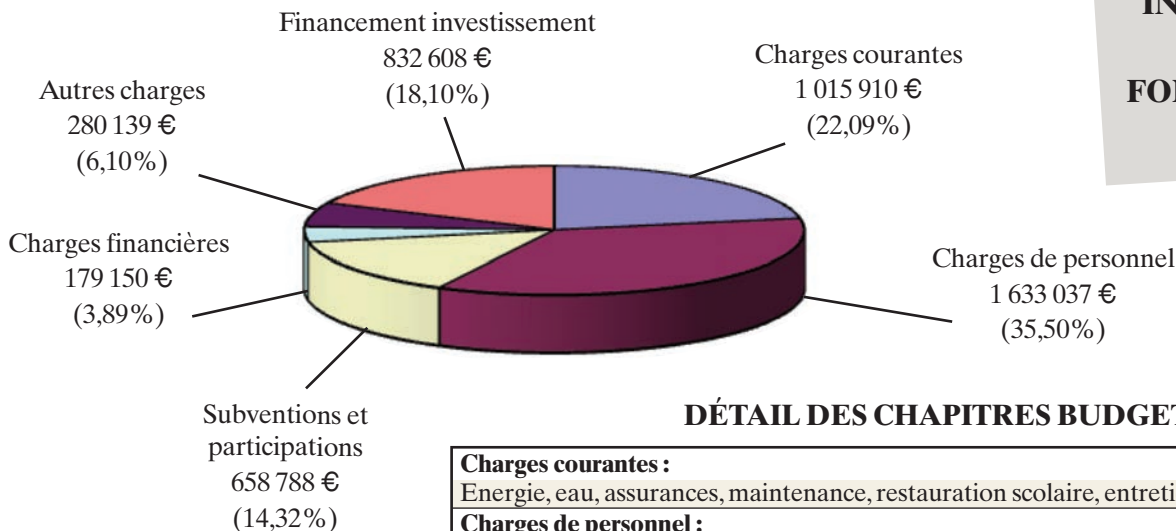


2012 - 15^{ème} anniversaire du jumelage à Küps

Budget

FINANÇÉS DEPUIS 2000.

Dépenses de fonctionnement : 4 599 632 €



**BUDGET VILLE 2012 :
12 725 619 €**

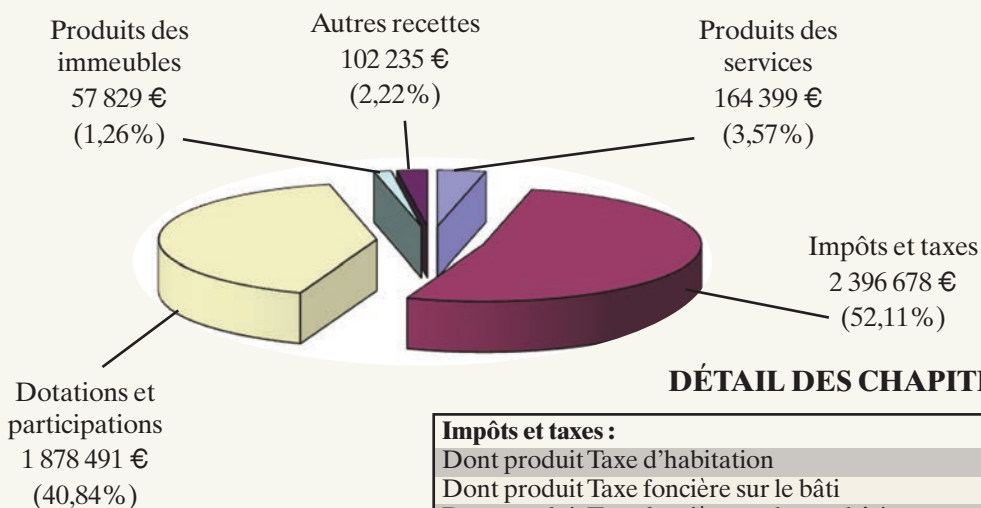
**INVESTISSEMENT :
8 125 987 €**

**FONCTIONNEMENT :
4 599 632 €**

DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Charges courantes :	
Energie, eau, assurances, maintenance, restauration scolaire, entretien voirie ...	
Charges de personnel :	
	Effectif actuel
Administration	8
Services Techniques	19
Ecoles	9
Bibliothèque	3
Service enfance jeunesse	3
Chantier d'insertion	10
Subventions et participations :	
Associations sportives, culturelles, jeunesse, de loisirs ...	
Contrat association école privé (maternelle et primaire)	
Charges financières :	
Intérêts des emprunts	
Financement investissement :	
Dotations aux amortissements + excédent de fonctionnement dégagé	

Recettes de fonctionnement : 4 599 632 €



DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Impôts et taxes :			Taux
Dont produit Taxe d'habitation	748 319 €		13,11%
Dont produit Taxe foncière sur le bâti	873 715 €		19,52%
Dont produit Taxe foncière sur le non bâti	96 464 €		44,68%
Dont reversement TPU	462 510 €		
Dotations et participations :			
Dont dotation globale de fonctionnement (Etat)	1 301 987 €		
Dont compensations exonérations fiscales (Etat)	188 078 €		
Produits des services :			
Participations usagers : cantine, garderie, bibliothèque ...			
Produits des immeubles :			
Location salle des fêtes, logements communaux			

Les principaux investissements 2012

POURSUITES DES OPERATIONS ENGAGEES

Aménagement de l'entrée sud d'agglomération depuis le carrefour de Kerfetan jusqu'au carrefour de la Poste et des rues de la Libération, des camélias et de l'Alvat. Cet aménagement permettra de sécuriser le réseau routier, de développer les liaisons douces (valorisation des déplacements alternatifs, rééquilibrage des modes de déplacement piétons/cycles/voitures), de développer les aires de covoiturage, de créer des espaces conviviaux, de mettre en valeur les paysages, de réhabiliter les réseaux d'assainissement, d'enfouir les réseaux aériens. Poursuite des études d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme, Schéma directeur des eaux pluviales, Rénovation du court de tennis extérieur en y intégrant un éclairage, Piste BMX de loisirs pour les jeunes.

LES OPERATIONS PLURIANNUELLES

VOIRIE RURALE : Programme de revêtement en enrobés.

VOIRIE URBAINE : Programme de rénovation des voiries les plus anciennes de l'agglomération en intégrant les notions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécuritaire routière.

ECLAIRAGE PUBLIC : Extension du réseau et programme de rénovation du réseau actuel dans un programme d'économies d'énergie.

BATIMENTS COMMUNAUX : écoles primaire et maternelle, logements communaux, bâtiments culturels...

LES PRINCIPALES NOUVELLES OPERATIONS

- Lancement des études préalables à l'aménagement du secteur Nord de l'agglomération
- Réalisation d'un local de stockage aux ateliers communaux
- Complexe sportif : mise en place d'une gestion électronique des accès
- Mise en place d'une nouvelle signalétique au Domaine de Manehouarn

Service assainissement collectif 2012

1 - Poursuite du programme de réhabilitation du réseau : entrée sud d'agglomération.

2 - Réhabilitation du réseau : rues Mentec et du Budo.

Les nouveaux commerçants

FLEUR DE PEAU

Institut de beauté

12 Place de l'Eglise
56 240 Plouay
02 97 21 24 55



VIVRE MOBILE

Espaces téléphonie mobile

14, rue du Général de Gaulle
56 240 Plouay



BREIZ RENOV SERVICES

Multi services
Stephane.dautrey@orange.fr
06 44 94 05 18



CARROSSERIE DORÉ

Carrosserie
et peinture automobile

ZI Restavy
56 240 Plouay
02 97 33 33 35



DJ ROMU

Animation

20, rue du Budo
56 240 Plouay
06 69 97 48 41



IMPRIMERIE KERNEUR

Reproduction de clés

3, rue Paul Ihuel
56 240 Plouay
02 97 33 26 28



Culture

Notre service culture s'attache à développer l'offre culturelle à Plouay et a à cœur de s'adresser à tous les

Séances bébés lecteurs

Des séances bébés lecteurs sont programmées chaque mois au cours desquelles Maïka accueille à la bibliothèque une douzaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles. Jeux de doigts, comptines et lecture des premiers albums font découvrir le plaisir de la lecture à ces tous petits, par exemple sur le thème "Lapins et poules" lors de la séance du 27 avril.



Spectacle marionnettes à Noël

Un spectacle est offert chaque année à l'occasion des fêtes de Noël. Cette année, l'équipe de la médiathèque a fait venir les marionnettes de la compagnie "Marionnettes d'Armor" pour un spectacle intitulé "Noël de Félix et Croquette". Ce spectacle traditionnel, très drôle, festif et interactif a conquis la soixantaine d'enfants présents qui n'ont pas manqué de marquer les étapes des aventures de Félix et Croquette, deux chats partis à la recherche du père Noël, par le refrain du spectacle.



Séances contes

Des séances de contes sont régulièrement proposées par la médiathèque et animées par l'association Il était une fois comme le 1er février sur le thème toujours prisé du loup et le 4 avril sur le thème non moins passionnant et inquiétant des monstres. Les conteurs amateurs de l'association lorientaise "Il était une fois...", qui fête cette année ses vingt cinq ans, sont bien connus des enfants plouaysiens et savent communiquer le plaisir qu'ils éprouvent à partager ces histoires : la magie du conte opère toujours...



Il était une fois...



La compagnie des enfants perdus

Toujours dans les arts de la parole mais cette fois du côté du théâtre et au regard du succès rencontré par ses jeunes comédiens, le service culture a fait revenir La Compagnie des enfants perdus dirigée par Laurent Cottel : les 22 et 23 mars, la troupe a donné deux représentations de sa pièce *El Presidente* devant près de 750 écoliers et collégiens des établissements plouaysiens.



Nos jeunes spectateurs y ont découvert la vie d'une bande d'enfants livrés à eux-mêmes dans les favellas, vie faite des difficultés inhérentes à leur situation mais aussi pleine de joie de vivre et d'espoir. Ce texte *El Presidente* a valu à son auteur, Laurent Cottel, d'être lauréat 2011 du comité de lecture du Théâtre Nouvelle Génération / Centre Dramatique National de Lyon et celui-ci sait porter l'énergie des enfants acteurs : du très beau travail théâtral !

Printemps de Manehouarn



Lors des manifestations d'envergure, une place est toujours accordée aux plus jeunes. C'est le cas lors du Printemps de Manehouarn et la dernière édition du 8 avril l'a une nouvelle fois montré avec les ateliers

autour des musiques vertes et le spectacle interactif pour enfants « Normalement, ça marche » proposés par Jean-Yves Barbolou ou encore l'animation Ecoliennes de l'association Tournevol : chacun a pu y fabriquer avec des bouteilles en plastique des moulins à vent (et celui-ci s'étant invité pour la journée, tester aussitôt le bon fonctionnement de son objet...) et les pelouses de Manehouarn ont resplendi de couleurs chatoyantes.



Salon des arts



A l'occasion du Salon des arts de la ville de Plouay un double atelier d'arts est organisé chaque année : l'un à destination des adultes, l'autre des enfants sur une thématique ou une technique commune. Lors de cette 13^e édition, le mercredi 16 mai, Marjolaine Péreira a animé un stage d'initiation à l'art de l'enluminure. L'univers coloré de cette auteure, passionnée par les manuscrits médiévaux, est bien connue dans le monde de la littérature jeunesse puisqu'elle est responsable éditoriale et auteure aux Editions Millefeuilles.

En-k musical

L'En-K musical, forme donnée à la Fête de la musique à Plouay depuis trois ans, est volontairement organisée le mercredi après-midi autour d'un spectacle musical ou concert pour enfants suivi d'un en-K, gourmand celui-là sous la forme de tartines confiture ou compote.



30 personnes pour le concert de clôture de l'En-K musical 2012 comme pour l'En-K 2011 !

Seuls les musiciens-chanteurs de l'Ecole de musique que parents et grands-parents viennent écouter et les animations pour enfants tirent leur épingle du jeu... Les présents se sont dits ravis... mais l'En-K musical doit-il tirer sa révérence faute de public ? Nous pensons plutôt travailler à nouveau sur la forme à donner à notre Fête de la musique pour essayer de reconquérir le public.

Culture

L'EFFORT DE LA MUNICIPALITÉ PORTE AUSSI SUR LA VARIÉTÉ DES PROPOSITIONS CULTURELLES.

Escale Mémoire de Lucien Gourong

Notre culture bretonne a été cette année mise à l'honneur lors des Deiziou, festival breton au cœur de l'hiver au pays de Lorient, à nouveau présents sur le territoire plouaysien après quelques années de sommeil faute de public aux dernières soirées de contes.



Le dimanche 19 février plus de cent personnes ont savouré l'Escale Mémoire de Lucien Gourong qui avait choisi de faire porter son collectage sur les thèmes «Plouay, le garde-manger du Pays de Lorient» et «Au temps des marchés et des charcuteries à Plouay». Avec l'humour qu'on lui connaît, Lucien Gourong a mis en scène sa connaissance de l'histoire de Plouay et recueilli les anecdotes et connaissances des uns et des autres. Le public a pu ainsi remonter de la cohue médiévale dont l'existence est attestée au XIII^e siècle aux treize boucheries-charcuteries répertoriées en 1958 sur la commune. Les plus anciens, dont la mémoire ne faillit pas, ont avec délectation partagé leurs connaissances, écoutés attentivement par les plus jeunes. Ce collectage donnera lieu à un spectacle de Lucien Gourong... affaire à suivre !



Conférence Sonneurs-noceurs de Roland Becker



Le samedi 10 mars, la municipalité de Plouay avait convié une référence incontournable de la scène musicale bretonne en la personne de Roland Becker qui a tenu son public en haleine tout un après-midi par sa conférence tout public Sonneurs-noceurs. Prenant appui sur un riche diaporama de 300 images d'archives et la verve du conférencier, cette conférence a retracé 1000 ans d'histoire des sonneurs bretons depuis les ménétriers de la cour des ducs de Bretagne aux fêtes actuelles en passant par les grands noms de ceux qui ont servi cette épopée musicale.

Agenda

JOURNÉE DU PATRIMOINE	Dimanche 16 septembre 2012	<i>Domaine de Manehouarn</i>
PRINTEMPS DE MANEHOARN	Dimanche 14 avril 2013	<i>Domaine de Manehouarn</i>
2^{ème} FESTIVAL DES ARTS	Dimanche 26 mai 2013	<i>Domaine de Manehouarn</i>
EN-K MUSICAL	Mercredi 19 juin 2013	<i>Domaine de Manehouarn</i>

**N'oubliez pas les randonnées organisées par l'Office de tourisme :
PARTEZ A LA DÉCOUVERTE DE VOTRE RÉGION !**

. RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES le mercredi à 15h30 et le vendredi à 17h30 pendant les mois de juillet et août. A certaines de ces randonnées, se greffe une visite commentée :

En juillet : **VILLAGE CELTE DE KERVEN-TEIGNOUSE** à Inguiniel.
FERME DE JEANNE, fabrication de fromage de chèvres, à Bubry,
ASINERIE DE KERGALL à Arzano.

En septembre : **MINOTERIE LE DRÉAN**, Le Moulin de Restraudan à Cléguer.

UNE NOUVELLE GRANDE MANIFESTATION A ÉTÉ PROPOSÉE POUR METTRE A L'HONNEUR
LES ARTS PICTURAUX ET SOUTENIR LES ARTISTES LOCAUX.



Premier Festival des arts

« Le livre d'or des artistes de ce premier festival... »

« Un grand merci pour votre chaleureux accueil. Que ce soit pour le petit café du matin, le vin d'honneur, le repas, le prêt du matériel (on m'a même transporté ma table sous mon arbre préféré ! Enfin toutes les personnes qui ont fait de cette journée une réussite. Amicalement. »

Marie-Antoinette MARIE-NELLY

« Un bon souvenir ce dimanche dans le parc du château malgré le temps maussade. Merci à toute l'équipe pour votre accueil et la bonne organisation de la journée. Pour ma part, j'ai savouré le plaisir de peindre une campagne qui m'inspirait. Peut-être à l'année prochaine ou avant... »

Michèle LE STRAT

« Un grand merci pour cette merveilleuse journée, nous reviendrons avec plaisir nous entourer de votre CHALEUR ! J'ai eu énormément de joie à m'exprimer dans les grandes largeurs, accompagnée les éléments de la nature, et sans contrainte d'espace !! Merci à tous, amical souvenir »

Brigitte JOTTE DE LA TOUCHE

« Je tenais à vous remercier pour l'organisation de la manifestation de hier, même si le temps n'était pas de la partie ça a été une bonne journée. Remerciement à toute l'organisation et aux bénévoles. A l'année prochaine, Cordialement. »

Sylvie SCOTE

« Merci pour cette belle journée. Peut-être pas par le temps, mais pour l'accueil et votre gentillesse. A l'année prochaine »

Françoise CONGARD

Parallèlement au Salon des arts de la ville de Plouay qui a connu cette année sa quatorzième édition, est né le Premier Festival des arts de la ville de Plouay. Le dimanche 20 mai, cette première a réuni pas moins de quarante peintres dans le domaine de Manehouarn, cadre rêvé pour une telle manifestation.

Ce festival repose sur deux axes : une exposition-vente et un concours; chaque artiste avait en effet la possibilité de peindre « en direct » sur une toile dûment identifiée et tamponnée à son arrivée ; ces toiles fraîchement peintes ont été réunies et exposées en soirée et, après vote du jury, le Premier prix du Festival des arts de Plouay a été attribué à Armel Le Squere. Acquisée par la municipalité, cette oeuvre a rejoint la collection des acquisitions faites dans le cadre du Salon des arts.



Salon des arts

Du 11 au 25 mai, une cinquantaine d'œuvres signées de quatorze artistes ont été accrochées à la salle d'exposition du Vieux château dans le cadre du quatorzième Salon des arts. Le jury a récompensé cette année la Nature morte de Gisèle Bervas de Lorient. Cette toile rejoignant la collection municipale sera exposée en mairie et selon un principe adopté il y a trois ans fait la couverture de cette édition de votre Bulletin d'Informations Municipales et servira aussi à la conception de la carte de vœux de la mairie de Plouay au mois de décembre.



Armel Le Squère, lauréat du Festival des Arts et Gisèle Bervas, lauréate du Salon des Arts

Enfance - Jeunesse

Pomme de Reinette : Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

● PORTES OUVERTES RAM, SAMEDI 15 NOVEMBRE 2011



Laurence Richomme, responsable du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et les assistantes maternelles ouvraient leurs portes, le Samedi 15 Novembre 2011, à l'occasion de la Journée nationale des assistantes maternelles. Ces portes ouvertes, organisées depuis 2005, ont pour but de faire connaître le métier d'assistante maternelle.

Un projet fédérateur

Les assistantes maternelles peuvent lors de cette journée, mettre en lumière leurs compétences autour d'un projet fédérateur et d'un esprit d'équipe. Huit assistantes maternelles volontaires ont proposé cette année le thème « l'enfant et le jeu ». Le public (nouvelles familles, candidats à l'agrément...) a été accueilli, dès l'entrée, par une exposition pleine de couleurs et d'imagination, réalisée par les enfants et leurs assistantes maternelles. Des ateliers animés comme la construction d'une cabane en carton, des contes et comptines, du bricolage ont aussi été présentés.



● SORTIE CHASSE AUX OEUFS AU RAM, LE MARDI 20 MARS

Les cloches de Pâques sont arrivées en avance au domaine de Manehouarn... 14 assistantes maternelles accompagnées de 33 enfants ont participé par un très beau temps, à la chasse aux œufs 2012 proposée par le RAM, le Mardi 20 Mars. Les jeunes enfants sont partis à la recherche d'œufs en chocolat sur un parcours balisé à la couleur de leur équipe : jaune ou bleu... Cette belle chasse à l'œuf a fait, comme tous les ans, le bonheur des petits comme des grands.

● SPECTACLE DE NOEL POMME DE REINETTE



45 enfants et une trentaine d'adultes étaient présents dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance « Pom de Reinette et Pom d'Api » le Vendredi 16 Décembre pour le spectacle de Noël proposé par le Relais Assistantes Maternelles en partenariat avec la bibliothèque de Plouay dans le cadre des ateliers Bébé Lecteurs. Des parents, des assistantes maternelles mais aussi quelques enfants du multi-accueil Pomme d'Api accompagnés de leurs animatrices ont assisté à ce spectacle adapté aux plus petits comme aux plus grands. Inspiré du théâtre japonais, ce spectacle Kamishibai animé par Pascale de Laborderie, sculpteur, est un mixte de peinture, de lecture à haute voix, de bruitage et de chansons au travers de trois comptines connues des jeunes enfants : Le grand cerf, La souris verte, Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas...

● POMME DE REINETTE FETE SES 10 ANS

Pomme de Reinette a fêté le jeudi 26 Avril 2012 son dixième anniversaire. Éveil musical et activité artistique ainsi qu'un grand goûter ont été proposés durant la matinée aux enfants présents.



Laure 16 mois et sa maman, qui fréquente le LAEP depuis 2005, ont soufflé les 10 bougies de Pomme de Reinette.

Ouvert en 2002 lors de la création de l'Espace Jeunes, Pomme de Reinette est rapidement devenu un lieu d'échanges, d'écoute et de socialisation pour les jeunes enfants accompagnés d'un adulte référent (parents, grands parents...). Labélisé par la Caisse



d'Allocations Familiales en tant que LAEP en 2005, Pomme de Reinette est situé depuis le 1er Mars 2011 dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance « Pom de Reinette et

Pom d'Api » place de Bécherel. L'accueil, anonyme et gratuit, est assuré tous les jeudis matins, de 9h30 à 12h y compris durant les vacances scolaires pour les enfants de 0 à 4 ans. Un partenariat entre la commune de Plouay et la Circonscription d'action sociale du Conseil Général assure la présence de deux accueillants professionnels de la Petite Enfance à chaque séance. 27 LAEP existent déjà dans le Morbihan, l'accueil des jeunes enfants constituant un axe prioritaire de l'action sociale de la Caisse d'allocations familiales du département.



Futurs parents : des réunions pour vous informer

Vous vous interrogez sur le suivi médical de votre grossesse, vous aimeriez recevoir des informations et des conseils sur l'hygiène de vie, la préparation à la naissance, les congés maternité et paternité ou les allocations familiales... ?

La Caisse d'Assurance Maladie du Morbihan vous invite à une réunion « futurs parents », organisée avec la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et le Réseau de Santé Périnat56. Ces rencontres (environ 2 heures) sont animées par un conseiller de la Caisse d'Assurance Maladie, un travailleur social de la Caisse d'Allocations Familiales et une sage-femme du réseau Périnat56, et abordent :

- Le suivi médical de la maman
- L'accouchement et le séjour à l'hôpital ou à la clinique
- L'examen postnatal de la maman et le suivi médical de l'enfant
- Les prestations familiales autour de la naissance
- Les aides et conseils apportés par les services d'action sociale de la Caf
- La prévention santé Le congé maternité et paternité

Entrée libre. Consulter les lieux et dates des réunions sur :

ameli.fr/espace-assurés/votre-caisse/vous-informer



Multi-accueil Pomme de Reinette et pomme d'api



● L'ÉQUIPE

Depuis le mois de mars 2012, l'agrément du multi-accueil Pomme d'api a augmenté. Il offre aujourd'hui 24 places d'accueil pour les enfants de 3 mois à 6 ans au lieu des 18 places proposées depuis son ouverture en mars 2011.

L'équipe de professionnels s'est donc également agrandie afin de continuer à proposer un accueil de qualité à chaque enfant et à chaque famille : une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière sont arrivées au 1er mars auprès des 7 autres professionnelles déjà présentes dans le lieu.



1er rang de gauche à droite : Audrey Kerleau (animatrice), Sonia Benic (animatrice), Emmanuelle Oliero (infirmière) 2ème rang de gauche à droite : Enora Gallou (éducatrice de jeunes enfants), Marilyne Le Pimpec (éducatrice de jeunes enfants), Solène Le Neün (agent de collectivité), Christelle Morvant (animatrice), Aurélie Le Roux (auxiliaire de puériculture) 3ème rang : Linda Bazelaire (directrice)

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE C'EST :

- 71 familles utilisatrices de Pomme de Reinette, soit 92 enfants
- 66 assistantes maternelles utilisatrices du RAM, et près de 200 enfants en garde chez elles concernés
- 69 enfants accueillis au multiaccueil Pomme d'Api.

Enfance - Jeunesse

Babilou

LES FETES

C'est un peu tous les jours la fête au multi-accueil! Tout est prétexte à s'amuser, se déguiser, cuisiner... et encore plus quand de vraies occasions se présentent, comme le carnaval. Les enfants se sont donc laissé maquiller le visage dans la joie et la bonne humeur... Ils ont confectionné à cette occasion de nouvelles gourmandises....

Les enfants ont également trouvé dans le jardin des œufs... mais qui les a cachés là ??? Mystère....

En tous les cas c'était drôlement bon !!!



L'ATELIER JARDINAGE

La maison de la petite enfance Pomme de reinette et pomme d'api possède un potager à l'abri des regards au fond de son jardin... Ces derniers mois, petits et grands l'ont ainsi investi au cours de plusieurs ateliers. Certains de ces ateliers ont été des temps communs où assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants, et professionnelles et enfants du multi-accueil se sont retrouvés pour jardiner ensemble. Herbes aromatiques, tomates cerise, fraises, radis.... verront ainsi le jour pour être dégustés et éveiller les papilles des enfants....

Le développement durable et la protection de l'environnement font partie des valeurs que les professionnelles du multi-accueil et le groupe Babilou veillent à transmettre aux enfants qu'ils accueillent chaque jour. Un composteur vient ainsi d'être installé.



LA BIBLIOTHEQUE

Depuis janvier 2012, plusieurs séances de Bébés lecteurs ont été proposées aux enfants du multi-accueil. Par petits groupes de six par séance, les enfants ont pu assister à cette activité mise en place par la bibliothèque de Plouay.

Chacune des séances aborde ainsi différents thèmes comme les animaux de la ferme ou les couleurs. Des livres et des petites comptines s'associent pour créer un moment ludique, fait de partage et d'écoute. Petits et grands ont aimé se plonger dans les images



Jeunesse

UN NOUVEL ANIMATEUR



En charge de l'espace-jeunes depuis 2002, Pascal Le Ny a quitté ses fonctions en début d'année. C'est Christophe Malardé qui le remplace depuis le 01 avril dans les fonctions de coordinateur enfance-jeunesse sur notre commune. Il a en charge l'organisation et l'encadrement des activités Vac's loisirs 11-17 ans sur les vacances scolaires, l'accueil du public à Bécherel dans le cadre de l'espace-jeunes, du Point Information Jeunesse et de la maison de formation professionnelle. Il est également présent sur le temps périscolaire dans les écoles de Manehouarne et Arc en ciel dans un rôle de coordination du personnel et de soutien.

Contact :

Christophe MALARDÉ

02.97.33.32.53

espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Au premier semestre 2012, le conseil municipal des jeunes a mis en place plusieurs actions sur la commune. Lors des vacances de Pâques, la commission "Aménagement et sécurité" a initié une session de formation aux premiers secours (PSC1). Le succès a été au rendez-vous avec 39 participants encadrés par Nicolas MIOTES, Christophe Laurens et Olivier Le Bleiz, membres de l'Association « les enfants de Neptune » (formations de secouriste et surveillants de baignade) de Lorient.

La commission « Plouay Nature » a quant à elle participé à l'animation du Printemps de Manehouarn : les enfants de cette commission ont proposé des activités ludiques sur le thème du tri des déchets.

Le mercredi 4 juillet, un second rendez-vous est proposé à Manéhouarn par les commissions "Sport et loisirs" et "Citoyenneté". Venez participer au Rallye jeux intergénérationnels de 14h à 17h. Le principe ? Constituer une équipe jeunes + adultes et réaliser les différents challenges autour de jeux d'adresse, d'audace, de réflexion et de cohésion. Bonne humeur garantie !



FRESQUE SUR LES POSTES ERDF

Soucieuse de préserver un environnement de qualité pour ses habitants, la ville de Plouay souhaite améliorer l'esthétique et l'intégration des ouvrages concédés de distribution publique d'électricité. Dans ce cadre, un partenariat a été établi lors des vacances de Pâques entre la ville, le Syndicat Départemental d'Energie (SDEM) et Electricité Réseau Distribution France (ERDF). L'objet de ce partenariat est la mise en valeur du poste du hameau des Moulins, rue des Alliés. Pendant deux jours, six jeunes ont réalisé une fresque sur ce poste avec le soutien technique de l'association La Petite Fabrique d'Inguiniel. La réalisation d'inspiration "Avatar" est visible par tous.

La suite de ce projet est la mise en valeur d'un second poste au domaine de l'étang. Cette réalisation se fera dans le cadre de Vac's loisirs le mercredi 11 juillet avec le soutien des mêmes partenaires.



Enfance - Jeunesse



● MAISON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



L'Espace jeunes et le Point Information Jeunesse ont reçu un nouveau label en ce début d'année : celui de Maison de la Formation Professionnelle (MFP). Cette labellisation donnée par la Région Bretagne, garantit un premier accueil gratuit à toute personne qui

souhaite changer de métier, obtenir un diplôme ou mettre à niveau ses compétences. L'objectif est de donner des informations sur les aides et les dispositifs de formation possibles selon votre situation (demandeurs d'emplois, salariés, artisans etc.) Le Point Information Jeunesse de Plouay est le seul lieu labellisé sur le secteur de Plouay.

● L'ESPACE-JEUNES RÉAMÉNAGÉ



En mars 2011, les activités petite enfance (RAM, LAEP) ont quitté l'Espace jeunes pour Pomme de Reinette. L'espace laissé libre a permis de réaménager les lieux. Le point Information jeunesse, lieu également labellisé Maison de la

formation professionnelle et l'espace informatique se déploient maintenant au rez-de-chaussée de l'Espace jeunes. Le foyer s'étend aussi. On y trouvera une cafetaria associative (qui participera aux financements des activités jeunes) et un lieu entièrement dédié à la vidéo (TV, jeux). L'objectif de cet aménagement est de mieux accueillir les publics et de rendre les missions de l'espace-jeunes plus lisibles.

● VAC'S LOISIRS DÉMARRE LE LUNDI 9 JUILLET

Chaque jour, une ou plusieurs activités seront mises en place par l'équipe d'animation pour les jeunes de 11 à 17 ans avec ce double objectif de proposer des activités ludiques et variées. Il y aura des animations à Plouay, (enquête policière, soirée, moto-cross, théâtre, foot en salle, golf...). L'espace-jeunes se transformera même, le temps d'une semaine du 23 au 27 juillet, en village vacances. Il y aura également des sorties à l'extérieur : Récré des 3 curés, accrobranche à Carhaix, sortie plage et Surf à la pointe de la Torche, Bowling. Enfin nous proposerons 2 séjours: un camp à Belle-Ile du 16 au 20 juillet avec au programme camping, baignade, voile, kayak de mer et vélo et au mois d'août un séjour 2jours / 1nuit à l'aventure pour « Plo-Lantah - Destination secrète ».



Vous pouvez vous inscrire dès à présent à :

ESPACE-JEUNES - Bécherel
02.97.33.32.53

espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr



Vie municipale

Réception pour accueillir les nouveaux plouaysiens le 10 mars

258 foyers étaient invités à une réception donnée à la mairie le samedi 10 mars en l'honneur des nouveaux Plouaysiens. Le député maire, Jacques Le Nay, et les conseillers municipaux ont accueilli ces nouveaux arrivants. Comme chaque année, une brochure présentant la ville de Plouay a été distribuée aux personnes présentes sous forme papier ou, petite innovation, sur une clé USB « un moyen moderne destiné à économiser le papier, un support qui répond à l'agenda21 ». Dans son discours d'accueil, Jacques Le Nay a présenté sa commune en quelques chiffres ainsi que les projets. Si l'on s'en tient au rythme des constructions route de Calan, les nouveaux habitants seront nombreux en 2013 et 2014... notre commune ne cesse de s'accroître et se montre toujours aussi attractive !



Cérémonies commémoratives

50^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE LE 19 MARS



A l'occasion de ce 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la cérémonie commémorative a revêtu plus d'ampleur : sept anciens combattants, appelés du contingent, ont reçu la médaille commémorative « Algérie » : Maurice Rivalain (président de la Fnaca), Henri Le Toullec (ancien président), Jean-Pierre Le Galloudec, Raymond Le Saux (trésorier), Gérard Le Gleut (secrétaire), Henri Stanguennec et

Joseph Padellec (porte-drapeaux). Cette cérémonie a aussi été marquée par l'inauguration de la plaque du souvenir des trois soldats plouaysiens morts pour la France lors de ce conflit, Louis Mentec (à 24 ans, en septembre 1956), André Doussal (à 22 ans, en février 1956) et Francis Le Bigot (à 23 ans, en mars 1962). Après la plantation d'un arbre du souvenir, les anciens combattants se sont retrouvés pour un repas à la salle des fêtes.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI

Les anciens combattants, accompagnés des élus, des gendarmes et des pompiers se sont réunis autour des monuments aux morts de la place de l'église et du cimetière pour célébrer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie.



Un champion du monde à Plouay



36 ans de rallye, 65 victoires, un titre de champion du monde rallyes en 1981 et un des rallyes raids en 1997, deux mandats de député européen (1999-2009) ... le parcours d'Ari Vatanen impressionne.

Le pilote finlandais s'est vu attribuer une médaille supplémentaire... celle de la ville de Plouay qui lui a été remise par Jacques Le Nay lors de sa venue dans le cadre du deuxième Rallye de Bretagne dont il a ouvert la route au volant de la voiture 0. Une cérémonie d'accueil a été organisée en mairie le vendredi 11 mai pour honorer ce grand du sport automobile qui s'est dit à la fois touché et honoré par cet accueil.

Vie municipale

Coordonnées de la gendarmerie :
4 rue de l'Esplanade
02 97 33 31 17

La nouvelle gendarmerie opérationnelle

Après la fermeture de la brigade de Bubry en 2003, quatre gendarmes rejoignent celle de Plouay qui, bâtie pour six, devient alors trop étroite pour les dix personnels s'y trouvant ; quatre familles sont obligées de résider en dehors de la gendarmerie. Les espaces opérationnels, eux aussi, deviennent trop étroits et ne sont pas adaptés aux règles en vigueur. En 2004, la réflexion est lancée par la collectivité sur la faisabilité de nouveaux locaux tant résidentiels que professionnels dans le but de mettre à disposition de nos douze gendarmes une caserne moderne et onze pavillons (deux studios dans l'un deux) correspondant aux besoins des familles. Cet ensemble a été mis en service le 05 mai 2011 et inauguré le 16 décembre dernier. La caserne porte le nom de Jean-Luc Paul, aspirant gendarme de 25ans, décédé le 7 novembre 2003 à Quéven alors qu'il officiait sur un accident sur la voie express.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA BRIGADE ?

La brigade de Plouay, comme toutes les brigades territoriales de France, assure les missions quotidiennes de surveillance et d'intervention sur l'ensemble de notre canton mais aussi sur ceux de Pont-Scorff et Lorient. Les brigades de ces deux villes assurent, elles aussi, les mêmes missions sur le canton de Plouay. Notre brigade est également épaulée par d'autres unités du Département, les Brigades motorisées d'Auray et Pontivy (surveillances des axes routiers), le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Ploemeur (prévention des cambriolages et vols divers-interpellation d'individus dangereux) et la Brigade de recherche (BR) de Lorient (enquêtes complexes avec investigations spécifiques).

Entre 08h00 et 18h00, tous les appels sont reçus à la brigade de Plouay sur le 02 97 33 31 17, de 18h00 à 19h00 ils sont renvoyés à Pont-Scorff et de 19h00 à 08h00 ils sont renvoyés au Centre Opérationnel et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) à Vannes, structure chargée de gérer tous les appels émanant du département du Morbihan, d'en traiter une partie à son niveau et d'engager les patrouilles sur les événements nécessitant l'intervention de la Gendarmerie.

L'accueil du public est assuré à PLOUAY tous les jours sauf le dimanche. Il se peut toutefois qu'exceptionnellement, la brigade soit fermée (si c'est le cas, c'est que les gendarmes ont été engagés pour une affaire importante nécessitant beaucoup de personnel).



BILAN FINANCIER DE LA CONSTRUCTION

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :

Cabinet PROGECC, Thierry CRESPEAU
(LEZARDRIEUX 22)

Maître d'œuvre :

Cabinet DUIC-LEMESLE, Patrick DUIC (AURAY 56)

Au début de l'année 2012, et ceci après de multiples démarches entreprises auprès de différents services de l'Etat, la Commune a enfin eu confirmation qu'elle pouvait sur option assujettir à la TVA les loyers de la gendarmerie.

En exerçant cette option, la collectivité peut donc récupérer la TVA ayant grevé les travaux de construction et ainsi rembourser par anticipation une partie de l'emprunt contracté initialement.

Il en découle, le plan de financement définitif suivant :

COÛT HT DE L'EQUIPEMENT : (Caserne + 11 pavillons)	2 469 809€
FINANCEMENT DE L'EQUIPEMENT :	
Subvention Etat - DGGN	301 329€
Subvention Etat - DDR	90 000€
Subvention Etat - réserve parlementaire	40 000€
Participation ERDF	17 325€
Dotation de Solidarité - CCRP	338 690€
Emprunt	1 588 000€
Autofinancement	94 465€

Les locaux sont donnés à bail à la gendarmerie depuis le 01/05/2011 (bail de 9 ans) moyennant un loyer annuel d'un montant de 90 965 € HT invariable ces 9 premières années. Le loyer sera révisé la 10ème année.

CONSEILS

1°) DEMARCHAGE

Lors de la visite de démarcheurs, il faut rester très vigilant. En effet, certains peuvent profiter pour, au mieux, faire du repérage et au pire commettre un vol. Les personnes âgées sont les plus vulnérables et les principales victimes. Ne faites pas entrer les démarcheurs à votre domicile sans avoir vérifié leur carte de représentant. Tout achat que vous effectuez à domicile doit faire l'objet d'un contrat de vente avec une mention du délai de rétractation de 7 jours. Si vous achetez, ne payez pas en espèces, seulement par chèque. Si le démarcheur est indélicat, il peut repérer l'endroit où vous avez votre argent liquide. Les services d'EDF, GDF ... ne démarchent pas et ne viennent JAMAIS contrôler vos installations sans vous avoir adressé un courrier au préalable. Ne les laissez pas entrer chez vous.

2°) RETRAITS D'ARGENT AU DISTRIBUTEUR ou AU GUICHET

Au distributeur, soyez vigilants et assurez-vous que personne ne se trouve près de vous lorsque vous procédez à votre retrait d'argent. Si c'est le cas, ne retirez pas l'argent tout de suite, stoppez l'opération et attendez le départ des personnes suspectes. Faites en sorte que les gens autour de vous ne voient pas la somme que vous retirez, notamment lorsqu'il s'agit d'une somme importante. Évitez de détenir trop de liquidités à votre domicile. La majorité des cambriolages aujourd'hui porte sur le vol de numéraire et de bijoux.

3°) PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

N'hésitez pas à relever les immatriculations, les marques et types des véhicules que vous voyez passer dans les hameaux et que vous ne connaissez pas. Conservez les renseignements, ils peuvent, un jour, servir à résoudre une enquête, même plusieurs mois après que vous les avez relevés. Si le véhicule ou ses occupants ont un comportement suspect à vos yeux, n'hésitez pas à contacter les services de la Gendarmerie (17) pour le leur signaler. Chez vous, même en campagne, lorsque vous vous absentez, n'oubliez pas de fermer portes et fenêtres. Signalez vos départs en vacances à la brigade de gendarmerie, des passages seront effectués dans le cadre de l'opération « TRANQUILLITE VACANCES » menée par les services de Police et de Gendarmerie.



Adjudante
Micheline GAMBARETTI
Adjoint au Commandant de brigade



Adjudant-chef
Michel SAYEC
Commandant de brigade



Adjudant
Serge LE TALLEC
Gradé d'encadrement



MDL/Chef
Hélène LE MASSON-ROBIC



MDL/Chef
Frédéric JOUANNE



Gendarme
Emilie VILLEMAUX



Gendarme
Jean-François LE BOUTOULLIER



Gendarme
Thierry DELALANDE



Gendarme
Laurent BERNEDE



GAV
Jérémy HULLOIS



GAV
Jean-René LE BOURLOUT

Le coût annuel pour la collectivité passerait de 32 000 € en 2012 à 5 400 € en 2019. L'équilibre doit être atteint dès la 10ème année lors de la révision du loyer.

Enfin, notons qu'à compter de l'exercice 2012, l'opération de la gendarmerie est isolée dans un budget annexe.

Agenda 21

Les travaux des ateliers se poursuivent et 23 réunions ont eu lieu depuis le lancement de l'Agenda 21. Le Bulletin d'Informations Municipales n°41 revenait sur les travaux du 11 juillet et 3 novembre 2011. Depuis, les ateliers se sont réunis le 8 décembre, le 21 mars et le 23 mai. Les participants sont toujours aussi actifs dans la réflexion et dans la proposition d'actions en faveur du développement durable de la commune de Plouay.

ECONOMIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME

L'atelier « Économie et Aménagement urbain » suit son chemin. Actuellement se pose la question de la mise en place d'une « Charte du tourisme durable » permettant de concilier développement durable et tourisme. Celle-ci sera élaborée en associant les comités de Chapelles, le Comité des fêtes, le Conseil Municipal des Enfants et l'Office de tourisme. Son objectif sera de sensibiliser au mieux les citoyens et les acteurs du tourisme à la préservation des ressources naturelles, au respect de l'environnement et à la maîtrise de la consommation des énergies.

JARDINS FAMILIAUX, EST-CE UNE BONNE IDÉE ?

Si vous êtes intéressés pour cultiver un jardin familial merci de le faire savoir à la mairie.

Pour plus de renseignements, écrivez ou téléphonez :

4, place de la mairie, 56 240 Plouay
ou au 02 97 33 31 51

ACTION EN COURS :

Actuellement, la commune et l'UCIAP (Union Commerciale Industrielle et Artisanale) de Plouay travaillent sur un diagnostic d'accessibilité aux commerces. Ce diagnostic concerne l'ensemble des commerces à proximité de la voie publique. Y terme, l'objectif est de réaliser des travaux pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux commerces de Plouay.

EAU ET ENERGIE

STOP AU GASPILLAGE !

La réduction de la consommation d'eau et d'énergie est un élément phare du développement durable. Aujourd'hui, la chasse au gaspillage est lancée, de nouveaux équipements hydroéconomes (mousseurs, réducteurs de débits, éco-plaquettes) ont été installés en novembre 2011 dans quinze bâtiments publics.

Au-delà de l'aspect purement technique, la sensibilisation du public à la préservation des ressources naturelles est une première victoire en faveur de la protection de l'environnement et une réponse à la politique de développement durable. Dans ce sens, des fiches de sensibilisation vont être disposées prochainement dans le complexe sportif ; elles seront accompagnées de graphiques de consommation et de messages de sensibilisation. Cette action sera ensuite étendue à l'ensemble des bâtiments publics de la commune.

UNE GOUTTE A LA FOIS

QUELQUES GESTES SIMPLES CONTRIBUENT A LA
RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU



L'eau est un bien précieux



Je n'exagère pas sur
l'utilisation de l'eau et
je ferme bien les robinets
après utilisation

Une fuite d'eau,
je préviens la mairie
au 02.97.33.31.51

Ces robinets sont équipés, depuis novembre 2011, de mousseurs, embouts fixés à l'orifice de chaque robinet, qui injectent des minuscules bulles d'air dans l'air pour réduire la consommation d'eau.



ACTIONS EN COURS :

Dans le cadre de l'association sécurité et énergie :

- Amélioration de l'éclairage à l'intérieur du gymnase par la mise en place de détecteurs de présence
- Amélioration de l'éclairage extérieur notamment sur le parking du gymnase (éclairage public) et sur le court de tennis (réseau du bâtiment) en modifiant ou en ajoutant de l'éclairage.

PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

CRÉATION DU COMITÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE DE PLOUAY

La commune de Plouay possède un patrimoine riche qu'il est précieux de conserver et de valoriser. Au fil des travaux de l'atelier « Patrimoine naturel et culturel » de l'Agenda 21, le désir de constituer une association relatant l'histoire de Plouay est apparu. Vingt-quatre personnes ayant répondu à l'appel lancé par la mairie dans son dernier Bulletin d'Informations Municipales pour participer à un comité historique se sont réunies le 5 avril dernier. Cette réunion a abouti à la création d'une association, le Comité Histoire et Patrimoine de Plouay.

L'objectif du comité est de faire connaître le passé de Plouay par la collecte d'iconographies, de photographies, de cartes postales, de témoignages etc. Il s'agit également de recenser le patrimoine bâti, naturel et culturel d'aujourd'hui et d'en conter l'histoire. Ces informations seront dévoilées au public lors d'expositions. Par la suite, la rédaction d'ouvrages sur Plouay pourra être envisagée. Cette association est ouverte à toutes les personnes s'intéressant à l'identité, l'histoire et le patrimoine de Plouay.



ACTION EN COURS :

- La dernière action discutée est la mise en place d'un arboretum sur le domaine de Manehouarn. Ce projet se fera en association avec le Chantier Nature et Patrimoine de Manehouarn, dirigé par Véronique Le Palud. Il s'agira de remettre en état les sentiers et de mettre en place des panneaux d'information. Ce projet permettra de créer un espace naturel et paysager à vocation ludique.
- La création d'un poste de pêche pour les personnes à mobilité réduite, à Manehouarn.

IMPACTS ET POLLUTIONS

VERS UN ENTRETIEN DURABLE DES ESPACES PUBLICS

L'utilisation de produits phytosanitaires, l'épuisement des ressources naturelles, la disparition de la biodiversité sont autant de phénomènes à atténuer pour la préservation et l'environnement et le bien-être des générations futures. C'est pourquoi la commune de Plouay a mis en place, dès 1999 à titre expérimental, un plan de désherbage mis à jour en 2005 et 2009. Dans la continuité de ce plan, la commune de Plouay s'est engagée dans la Charte d'entretien des espaces communaux proposée par le Syndicat mixte du Bassin du Scorff aux 24 municipalités du bassin du Scorff en septembre 2011. Cette charte est un outil mis à la disposition des services techniques communaux pour un entretien durable des espaces publics et vise trois objectifs :

- Stopper l'usage des désherbants chimiques dans le bourg
- Mettre en place une gestion différenciée des espaces publics
- Participer au développement de la biodiversité et maîtriser les ressources naturelles.

Le respect de l'environnement ne doit pas s'arrêter aux espaces publics. Chaque citoyen doit se sentir concerné et faire évoluer ses pratiques d'entretien des espaces verts chez lui.

RAPPEL : STOP AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES Y PROXIMITÉ DE L'EAU !

D'après l'arrêté préfectoral du 1er février 2008, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides):

- A moins de cinq mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau
- A moins d'un mètre de la berge des fossés, cours d'eau, points d'eau, puits
- Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés par cette interdiction qu'ils soient particuliers, agriculteurs, entrepreneurs et collectivités afin de préserver la qualité de l'eau. Toute personne ne respectant pas cet arrêté est passible d'une amende !

REGLEMENTATION SUR L'EMPLOI DU FEU

L'arrêté préfectoral, de juin 2009, régleme les conditions générales d'emploi du feu dans le département du Morbihan. Le brûlage des végétaux est autorisé ou interdit selon les périodes de l'année et selon les végétaux brûlés :



Arrêté préfectoral de juin 2009	1er mars au 30 juin et 1er octobre au 31 octobre	1er juillet au 30 septembre	1er novembre au dernier jour de février
Végétaux coupés et entassés	- AUTORISÉ sauf si avis du SDIS défavorable - obligation de faire une déclaration en mairie au moins 3 jours avant la date prévue (imprimé disponible en mairie)	INTERDIT (sauf cas particuliers justifiés et après dérogation préfectorale individuelle)	AUTORISÉ sauf si avis du SDIS défavorable (aucun imprimé à remplir)
Végétaux sur pied		INTERDIT	

Service départemental d'incendie et de secours. Le déclarant s'engage à consulter auprès du site Internet du SDIS : www.sdis56.fr, l'avis du SDIS diffusé quotidiennement.

Des aménagements dans le parc de Manehouarn réalisés par le Chantier Nature et Patrimoine*

Doté d'aires de jeux totalement réaménagées en 2010, le parc de Manehouarn est un lieu propice à la détente et aux jeux pour les enfants. Installées dans un environnement naturel très agréable, ces infrastructures sont très fréquentées. Dans le souci d'améliorer la sécurité des usagers tout en préservant la beauté du site, le Chantier Nature et Patrimoine a effectué plusieurs aménagements depuis le début de l'année avec notamment la construction d'une passerelle et la plantation d'une haie en osier vivant tressé.



● LA PASSERELLE

Surplombant le petit ruisseau à proximité des jeux, la passerelle permet dorénavant aux usagers de profiter du reste du parc sans danger. Réalisée en bois de Douglas, cette réalisation a nécessité trois semaines de travail. Les agents du chantier ont ainsi pu se familiariser avec différents outils (défonceuse, scie circulaire, perceuse-visseuse...) et s'initier à la lecture de documents techniques (plans).



● LA HAIE EN OSIER TRESSÉ

Toujours dans le but de sécuriser les espaces fréquentés par les enfants, la plantation de la haie en osier vivant tressé a permis de créer une séparation entre les aires de jeux et l'étang contigu. La haie d'osier est une clôture vivante qui, en poussant, constitue un écran de verdure très décoratif.

Grâce à cette réalisation, les employés ont pu se former à la technique de tressage. Lors de ces travaux de plantation, de nombreux passants intéressés ont su être encourageants à l'égard des agents du chantier soulignant l'originalité et la qualité remarquable de cette réalisation.

Ainsi, le Chantier Nature et Patrimoine participe à la valorisation de chacun des participants en lui permettant aussi d'acquérir des compétences et des aptitudes pour reprendre une activité professionnelle ou entreprendre une formation.



Le Chantier nature a aussi mis son nouveau savoir-faire au service de la bibliothèque en posant une haie pour délimiter l'espace jardin à l'arrière du bâtiment.

* Le chantier nature et patrimoine de Plouay est un chantier d'insertion qui a une capacité d'accueil de 10 places. Le dispositif est initié par le conseil général et la DIRECCTE qui le financent en partie avec le Fond Social Européen. Les personnes accueillies rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle. Le chantier leur permet par le biais d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi d'une période de 6 mois de remettre le pied à l'étrier, période durant laquelle ils bénéficient d'un suivi professionnel individualisé par l'association Alési avec pour finalité la construction d'un projet professionnel.

LE CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE peut intervenir pour certaines missions en rapport avec son activité auprès des associations locales. Pour toute demande, contacter Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.

Le Service Aide à Domicile : un service de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale gère un service d'Aide à Domicile dont l'objectif est de permettre aux personnes âgées ou personnes handicapées de se maintenir chez elles. Le Service d'Aide à Domicile intervient aussi dans le cadre de retour d'hôpital, de dispositifs mutuelles, de l'Hospitalisation A Domicile (HAD).



C'est un Service de proximité : il est proche de vous car situé sur la commune et facile d'accès. En outre, du renseignement à l'intervention en passant par l'instruction des dossiers, tout se passe sur place.

Les usagers du service participent au coût à un niveau défini par les organismes financeurs (Caisses de retraite, Aide Sociale Départementale, APA...). Le Coût horaire est quant à lui défini par arrêté du Conseil Général, financeur de l'APA. Pour intervenir, le SAD a obtenu une autorisation des autorités de contrôle et du Conseil Général. De plus, il dispose d'un agrément qualité.

Afin de répondre aux exigences que pose une intervention auprès de personnes dépendantes, les Aides A Domicile sont qualifiées ou en cours de qualification au DEAVS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Vie Sociale).

QUE FAIT L'AIDE A DOMICILE ?

L'intervention de l'Aide à Domicile est le résultat d'une demande d'intervention :

- qui peut venir indifféremment de la personne elle-même, sa famille, un proche ou son médecin traitant
- d'une évaluation et d'un plan d'aide.

Ainsi sont définis le volume d'intervention, la fréquence et le contenu de la mission. En résumé, il s'agit d'une aide aux actes de la vie quotidienne : aide à la personne, aux repas (préparation, prise, portage des repas à domicile), entretien de l'environnement direct (ménage, linge, vaisselle) et aide à la vie sociale (courses, démarches, accompagnements divers, promenades).

Tous ces éléments sont fixés par contrat.

Afin de satisfaire aux différentes exigences de ce secteur d'activité, le Service d'Aide à Domicile du CCAS de Plouay, par conventionnement, intervient sur plusieurs communes : Plouay, Inguiniel, Lanvaudan et Calan.

L'équipe est composée d'une responsable de secteur, d'un agent administratif à mi-temps et de 35 intervenantes à domicile, ce qui représente une présence dans 268 domiciles et un nombre d'heures de 41 638.



A portée de téléphone ou de pas, existe un service proche de vos préoccupations liées à l'âge ou à la dépendance.

Alors n'hésitez pas à vous renseigner, à le solliciter en téléphonant au 02 97 33 30 85

ou en venant au CCAS, 1 Allée des Tilleuls à Plouay (à côté de la Résidence Louis ROPERT).



Avez-vous ouvert votre compte ameli ?

Avec votre compte ameli :

- ✓ Suivez vos remboursements en temps réel
- ✓ Echangez par e-mail avec la Cnam
- ✓ Commandez une Carte Européenne d'Assurance Maladie
- ✓ Téléchargez votre attestation de droits

+ simple
+ pratique
+ écolo

Toutes les infos au 3646⁰ ou sur ameli.fr

CRÉER SON COMPTE SUR amuli.fr

C'EST PLUS RAPIDE, PLUS SIMPLE ET PLUS PRATIQUE !

C'est plus RAPIDE

Vous suivez en temps réel vos remboursements ou le paiement de vos indemnités journalières. Vous pouvez également connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui vous ont été prélevées.

C'est plus SIMPLE

Vous téléchargez sur votre ordinateur le récapitulatif mensuel de vos remboursements (il est disponible pendant 6 mois sur votre compte), vos attestations de droits ou d'indemnités journalières.

C'est plus PRATIQUE

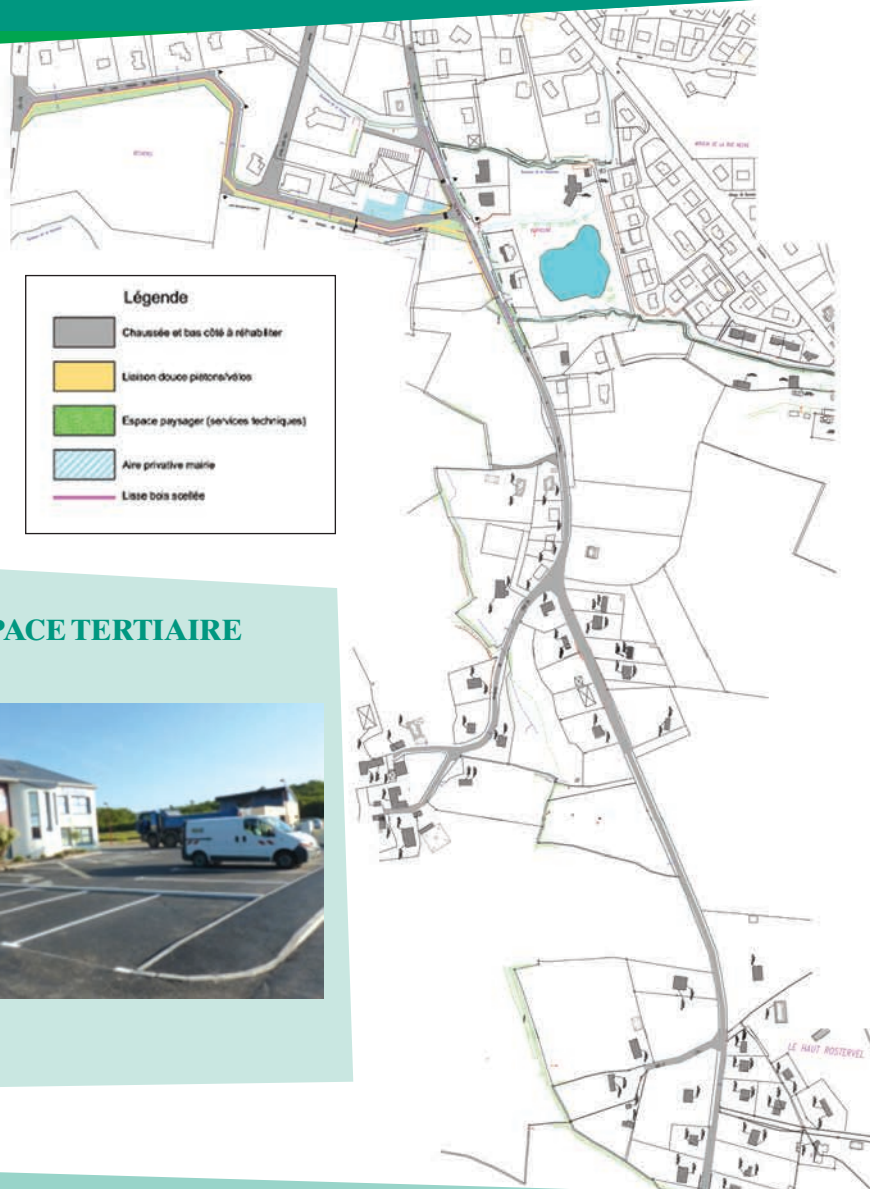
Vous pouvez échanger directement par e-mail avec votre caisse pour obtenir des informations administratives. Vous pouvez également commander en ligne votre carte européenne d'Assurance Maladie.



Travaux - Urbanisme

LE PROGRAMME DE VOIRIE RURALE 2012

Le secteur de Rostervel a fait l'objet de travaux importants en 2011 puisque l'assainissement collectif y a été installé. Après la pose de canalisations importantes, une réfection des surfaces de voirie s'imposait et, après un délai de pause nécessaire, ces travaux ont été programmés pour cet été.



AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DE L'ESPACE TERTIAIRE DU DOCTEUR BERTHY

Cet espace est désormais bien occupé. Il était donc temps de finaliser l'aménagement des espaces communs pour offrir aux professionnels installés comme aux usagers un espace public confortable. Les zones de parking et les voiries internes ont donc été enrobées en mai par la société Brulé & Weickert conformément à ce qui était prévu à l'origine du projet.



AGRANDISSEMENT DU PARKING DU VÉLODROME

Le parking du vélodrome est très utilisé par les clubs sportifs, tant ceux qui utilisent l'anneau cycliste que ceux qui ont besoin d'un point de rencontre pour organiser le covoiturage sur les rencontres extérieures. C'est pourquoi il a été décidé d'agrandir ce parking afin de mieux répondre à l'usage qui en est fait et pour offrir une meilleure sécurité aux usagers.



DES NOUVELLES DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD

Les travaux suivent leur cours selon le programme et le planning établis. La première partie de ce chantier d'envergure sera en conséquence achevée cet été : toutes les conduites et tous les réseaux auront été refaits. Cette première étape a été impressionnante notamment par la dimension des tranchées effectuées. D'aucuns se sont d'ailleurs dits surpris de voir chaque concessionnaire creuser sa propre tranchée, pensant qu'une tranchée unique aurait été plus économique... Les règles de l'art imposent ce procédé : chaque réseau ou canalisation est ainsi « isolé » dans sa tranchée et ne peut interférer sur un autre réseau ou une canalisation ; les interventions de maintenance ou de réparation futures s'en trouvent aussi facilitées. Les travaux reprendront en septembre et seront consacrés aux aménagements de surface. Conscientes des désagréments subis, les entreprises se sont efforcées de gêner le moins possible la circulation, en libérant notamment les voiries le week-end. Elles continueront de la faire pour cette seconde étape.

Vous pouvez suivre l'évolution du chantier sur le site internet :

- www.cc-plouay.fr
- espace Plouay : dans la rubrique Actualité de Plouay à droite de la fenêtre
- cliquez sur RESTRICTIONS DE CIRCULATION
- puis sur TRAVAUX DE VOIRIE DE L'ENTREE SUD DE L'AGGLOMERATION

Campagne d'élégage ERDF



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

En tant que concessionnaire, ERDF est responsable de l'exploitation des lignes hautes et basses tensions et veille à la qualité de l'électricité, à la sécurité des personnes et des biens à proximité des ouvrages. Les branches d'arbre situées à proximité d'une ligne électrique peuvent devenir dangereuses, provoquer des chutes de câbles, entraîner des accidents corporels graves et conduire à des interruptions de fournitures. C'est pourquoi ERDF mène régulièrement des campagnes d'élégage sur l'ensemble des réseaux. Plouay est concernée par la campagne 2012- 2013 aux abords du réseau HTA sur les départements Inguiniel et Kergrain. Ces travaux se réalisent en moyenne sur une durée de six mois. Avant toute intervention, l'entreprise d'élégage mandatée par ERDF recense les propriétaires des parcelles concernées et leur demande leur accord pour la réalisation de cet élégage. Les frais d'élégage sont à la charge d'ERDF, sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire dans des zones de déboisement après la construction de la ligne.

● QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

LE PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire a la responsabilité de l'élégage si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique
- L'arbre ne respecte pas les distances prescrites par l'Arrêté interministériel du 17 mai 2001*
- Cet arbre planté en domaine privé déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 25 du décret du 14 mars 1965, chapitre IV). Dans ce cas, l'élégage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix

ERDF

En dehors des cas qui réunissent les trois conditions mentionnées ci-contre, ERDF assure l'élégage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

- Cet élégage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

● A SAVOIR

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des **dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients**, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000 €.

Conseil n° 1 : Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter **une fois les plantations arrivées à maturité.**

Conseil n° 2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n° 3 : Entretenez régulièrement votre végétation.

● LES DÉMARCHES A ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER

- Aucun travail d'élégage à moins de 3 mètres des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF. En cas d'accident ou incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ERDF pourrait être dérogée.
- Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'élégage à moins de 3 mètres des lignes électriques doit en faire la demande écrite (Demande de Renseignement) auprès du représentant local d'ERDF à l'aide du document Cerfa N°90-0188. (Document disponible auprès des services techniques des mairies ou bien auprès d'ERDF local*).
- ERDF analyse cette demande et informe des dangers et de l'obligation pour le propriétaire ou l'élagueur de lui adresser, avant toute intervention, une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).
- Lorsque le propriétaire souhaite passer à la phase opérationnelle, il transmet à ERDF sa DICT. ERDF informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux.
- Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.



Un cheminement piéton-cycle vers Restavy

Afin de sécuriser le trajet de ceux qui travaillent dans la zone de Restavy et s'y rendent à pied, un cheminement a été aménagé dans l'enceinte du domaine de Manehouarn, le long du mur.



Infrastructures sportives



EXTENSION DE L'ABRI PÉTANQUE

L'abri pétanque de la Maison des associations a été agrandi de 172,5 m² portant l'ensemble à 500 m².

Etudes techniques	Cabinet R .Conan - Plouay
Maçonnerie	C.Morgant - Plouay
Charpente - couverture bac acier	M.Le Bigot - Plouay
Gouttières	V.Le Floch - Plouay
Coût: 18 307 € HT	



DES AMÉNAGEMENTS SUR LES TERRAINS DE FOOTBALL

Des travaux ont été réalisés par les services techniques afin d'améliorer les équipements complémentaires aux terrains de football :

l'entrée côté parking du vélodrome a été aménagée, une nouvelle billetterie a été acquise (pour 2000 €) et une salle de réception a été aménagée aux vestiaires.



RÉNOVATION DU COURT EXTÉRIEUR

La surface en béton poreux, abîmée, a été remplacée par un gazon synthétique. Ces travaux, réalisés par la société ALVETE de Vannes ont été l'occasion d'un rafraîchissement complet de ce court extérieur : la clôture extérieure a été refaite et un kit de filtrage des entrées a été installé par la société FOUSSIER du Mans. Le montant des travaux s'élève à 22 825 € HT subventionnés à hauteur de 24 % [4000 € par le Conseil Général - 1500 € par la Fédération Française de Tennis].



SALLE DE TENNIS INSTALLATION DE RADIANTS GAZ

Au regard des difficultés rencontrées dans la salle de tennis, un diagnostic thermique avait été effectué en 2011. La municipalité s'est conformée aux préconisations du bureau d'études BECOME de Quimperlé : quatre radiants gaz ont ainsi été installés l'hiver dernier sous contrôle technique de la société SOCOTEC de Lorient. L'installation a été effectuée par la société ATS de Caudan. Le coût des travaux s'élève à 20 152 € HT.



Langue Bretonne

Toponymie : Fer - Moulins - Ponts



MANEHOUARN : 2 hypothèses sont en concurrence :

« Houarn » serait le fer. Montagne de fer donc. On sait d'autre part que le fer a été exploité le long du Scorff. Rappelons que le vannetais écrit mane là où les autres dialectes écrivent menez.

« Houarn pourrait être pour « ar warn », la garde. Il s'agirait de la « montagne de la garde », expression désignant un lieu fortifié servant à la surveillance des alentours. Cette interprétation est confirmée par la présence du château actuel.

MOULIN DE KERHAULT : quelques hypothèses sans plus de certitude : - Ker-Rault ? Rault était un anthroponyme vieux breton signifiant noble. - Renault composé de « ragin » conseil et de « bald » audacieux a donné kernault en Mellac (29); un h aurait pris la place du n ?

MOULIN DU PAOU : ce nom est celui de la famille du Paou, à qui appartenait vraisemblablement le moulin « Paou » c'est pays et vient du vieux breton pou emprunté au latin pagus, bourg ou village. C'est ainsi qu'on désignait des subdivisions territoriales au Moyen-Age.

PONT ALLON : « Allon » est inconnu au bataillon des ... prénoms. Il s'agit peut-être d'une corruption de Allan très fréquent. Peut-être...

PONT AN DAUL : 2 explications possibles : « Daul » vient de « taol », « an daol » la table, tabula en latin. Ici on décrit un plat après une descente assez rapide. « Dol » désigne un méandre, une courbe dans un cours d'eau. Toponyme à comprendre donc comme le pont du méandre.

PONT KERLO : l'hypothèse émise pour « Kerlo », cercles, pourrait être reprise ici vu le nombre de virages sur cette route dans le quartier Sainte-Anne. Une autre hypothèse tient la route : c'est Ker-Helou, devenu Crelo en Guillogomarc'h et qui s'écrivait Kerhellou en 1460. Le « lo » de Guillogomarc'h se retrouverait ici ? on aurait alors : le village des Hélou. Rappelons que Hélou s'écrivait HΨlou vers 1084-1107 et que « hael » signifie noble, généreux, en breton comme en gallois. Pont chanté par le barde Brizeux dont la statue est toute proche.

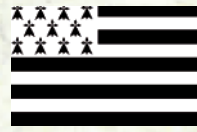
PONT NEHUE : « Nehue » c'est le nevez d'aujourd'hui écrit à la vannetaise. Origine : novios en ancien celtique (apparenté à novus en latin) et a donné newydd en gallois. Cet adjectif se retrouve à plus de 400 reprises en toponymie pour qualifier 28 termes.

PONT NIVINO : « Nivino » semble être un diminutif en « o » du nom de personne Neven (vieux breton nomen) signifiant voûte ou courbure du ciel. Ex : Lezneven, Rozneven... « Nominioe » du moyen-âge aboutit à Neveno(ù) en breton contemporain.

PONTO : C'est le pluriel en « o » de « pont ». « Ponto », ou « Pontoù », veut dire « ponts ». D'autres exemples de pluriels : lojo, coscodo...

PONT STANG VARRIG : « Stang » c'est étang, barrage. « Varrig » est peut-être un diminutif de barr, sommet ; ce serait donc : l'étang du petit sommet. « Le Barrig » existe en Pleyber Christ (29). Il y a de fait une grimpée dans ce village de Plouay.

PS : les autres ponts (Bellec, Simon...) sont traités dans les numéros antérieurs.



MANEHOUARN : 2 hipotezenn é kevezañ :

- *Le fer e c'hellahe bout « houarn » Neuzen 'h omp dirak « Manez an houarn ». Gouiet a raomp e veze bet tennet houarn hed ha hed d'ar Skorv. « Manez » ba brezhoneg Gwened, pa vez « minez » ba' brezhonegou arall.*

- *« Ar warn » e c'hellahe bout « Houarn », la garde e galleg. Neuze e vehe da gompren Mane ar Warn », ur sort anv roet da greñvec'hioù a dalve da eweshaat an tro-ha-troioù. Seul wiroc'h e seblant bout mah eus ur c'hasstell bremañ aze.*

MELIN KERHAULT : *Netra sur, lakadennoù hepkén.*

- *Ker-Rault, un anv den a sinifie « noble »*

- *Ba Mellag (29) : Renaut, « ragin » kuzul + « bald » dizaon, zo daet da vout Kernault. Kemeret en dehe un « h » lec'h un « n » amañ?*

MELIN PAOU : *Un anv-familh eo « Paou », moarvat an dud a oa bet ar velin dehe. « Paou » = bro ; dont a ra ag ar brezhoneg kozh « pou », daet ag al latin pagus, bourc'h pe g/kêriadenn. Elsen e veze anvet ar broioù bihan er Grenn-Amzer.*

PONT ALLON : *Marse e ta ag ar raganv Allan kavet lies ha distresset ama.*

PONT AN DAOL : *2 lakadenn a c'hell bout.*

- *« Daul » zo taol, an daol, tabula e latineg. Amañ hon beus un tachad plaen àrlerc'h un devalenn a ya buan'walc'h.*

- *« Dol » a c'hellahe bout ur gammdroienn en ur stêr. Da gompren evel « Pont ar Gammdroienn » e vehe « Pont an Dol » neuzen.*

PONT KERLO : *Al lakadenn « kerloù » n'eo ket sod : kamdroiennoù e-leizh ba kornad Santez Anna...*

Ul lakadenn'rall n'eo ket fall: Ker-Helou berraet « Krelo » ba Gwellegouarc'h veze skrivet « Ker-Hellou » bar blez 1460. Berraet goude e « Krelo » ? Kêr ar re Helou (haelou àrdro 1084-1107); hael : nobl, bre, e brezhoneg hag e kembraeg.

Meulet eo bet ar pont-mañ get ar barzh Brizeux (tost tre, ur poltred anezhoñ).

PONT NEHUE : *skritur brezhoneg Gwened evit lâret « newez ». Par eo d'al latin novus, mes dont a ra ag ar c'helteg novios, daet da vout newydd e kembraeg). Pevar c'hant gwez e kaver ar ger « nevez » da heul 28 ger, ba'r lec'hanvadur.*

PONT NIVINO : *ar stumm-bihanaat ag an anv-den Neven eo « Nivino » marse. Dont a ra « Neven » a « Nomin » (« bolz an neñv » e brezhoneg kozh) hag er c'havout a raer ba Lezneven, Rozneven... Roiñ a ra « Nominioe », evel ma veze lâret er Grenn-Amzer, an anv Neveno(ù) ba brezhoneg a-vremañ.*

PONTO (LE) : *Liester ar ger pont, skrivet get un « o ». « Ponto » pe « Pontoù » a zo les « ponts » neuzen. Skouerioù arall a liesterioù : lojo, coscodo...*

PONT STANG-VARRIG : *« Stang » a c'hell bout lenn pe chaoser. Varrig : barr + ig, neuzen « lenn ar barr bihan ». Bout zo « Barlagadec » ba'n Agnel, « Le barrig » ba Pleiber-Krist. Ba Plou eus ur grapadenn aze.*

G.S : *Ar pontoù'rall a zo kaoj anezhe ba' kannadigoù Plou embannet e-raok.*

Expressions

Expression "Plouay Ensemble"

Nous sommes à présent dans la phase opérationnelle des travaux de l'entrée sud de notre commune. Après une large concertation entre les entreprises et les élus, associant bien sûr l'ensemble des habitants des secteurs concernés lors de plusieurs réunions de quartiers, le projet voit le jour petit à petit. Aucun retard n'est à déplorer, le planning est respecté.

Nous sommes bien conscients des désagréments occasionnés, et remercions les riverains et tous les utilisateurs pour leur compréhension. Une pause aura lieu durant cet été, les travaux en sous-sol sont terminés, les aménagements de surface vont pouvoir commencer.

Ce projet est le fruit d'un très long travail de réflexion des élus de la majorité. Plusieurs d'entre eux s'y sont impliqués fortement. Mettre en place des infrastructures les plus adaptées à notre collectivité, en concertation avec les habitants et répondant à leurs attentes, et à un coût maîtrisé, tels sont les critères sur lesquels nous nous engageons lors de l'étude d'un dossier comme celui-ci.

Et puis, entre le plan, les études et la réalisation sur le terrain, il faut pouvoir s'adapter, réagir et rebondir. Il faut également, et c'est un point sur lequel nous sommes particulièrement vigilants, maîtriser notre financement. C'est comme cela que nous avons pu, depuis 2001, ne pas augmenter les impôts de la commune, en maîtrisant notre budget. C'est vrai que nous pourrions nous laisser tenter par les sirènes des dépenses de fonctionnement comme le souhaite notre opposition. Nous pourrions avoir plus de personnels, plus de matériels, voire plus d'infrastructures même si celles de notre commune sont reconnues dans le département comme étant exceptionnelles. Pour preuve, l'organisation, cette année encore, de la journée départementale des débutants au stade de football qui a accueilli plus de 2500 enfants. Mais à force de plus, plus, plus, on se trouverait obligés à plus d'impôts pour les plouaysiens, comme le souhaite notre opposition. Est-ce ce que souhaitent vraiment les plouaysiens?

Les habitués du domaine de Manehouarn ont dû s'en rendre compte. Nous avons effectué des travaux du côté de la route de Quimperlé et du parking aux abords du stade et du vélodrome. Ce dernier est de plus en plus sollicité par les utilisateurs des structures sportives. En outre, le dynamisme du club de pétanque et le succès des fêtes de Plouay, nous ont incités à l'agrandir pour recevoir plus facilement certaines manifestations. Ainsi nous contribuons au développement et à l'accompagnement des associations locales en leur mettant à disposition des infrastructures.

Conscients que le cheminement piéton vers la zone d'activités de Restavy n'est pas adapté, nous avons décidé de créer un cheminement à l'intérieur du domaine, le long du mur existant, pour permettre un passage sécurisé. Nous avons demandé aux services du Conseil général d'adapter un cheminement sur la partie leur appartenant. Nous voulons continuer à favoriser les liaisons douces (piétons et cycles) sur la commune, cette réalisation en est un exemple.

Enfin, nous remercions les 2036 plouaysiens qui ont apporté leur soutien lors des dernières législatives à Jacques Le Nay, notre maire, en le plaçant largement en tête du scrutin à Plouay avec près de 68% des voix exprimées. Cela prouve que le travail effectué sur la commune est reconnu.

Nous vous souhaitons un bon été.

Expression "Plouay pour tous"

Début d'une révolution à Plouay le 6 juin dernier ! Au deuxième tour de l'élection présidentielle, François Hollande devance Nicolas Sarkozy de 11 voix. A la salle des fêtes où les résultats de la commune sont centralisés, beaucoup de visages sont tendus, figés par la surprise. Habituellement, Plouay vote à droite, or les reports de voix ont joué cette fois en faveur de François Hollande.

Les sympathisants de gauche y voient un bon signe mais se gardent de crier victoire trop tôt. Il faut attendre 20 heures pour découvrir le nom du nouveau président.

Joie ! Mais aussi conscience que l'époque est difficile et que l'œuvre demandera des efforts. Certitude qu'une politique de gauche profitera aux plus modestes. Et réalisme ! Car le nouveau gouvernement a besoin d'une majorité de députés de gauche pour réaliser une politique nouvelle.

Le 6 mai dernier, nous savions que le 17 juin, l'élection des députés serait cruciale pour notre avenir.

Retour au local.

Les travaux avancent à l'entrée sud de Plouay, route de Lorient. Nous soutenons ce projet. En commission municipale, nous avons souhaité que la communication soit la plus large possible auprès des Plouaysiens et qu'en plus de l'exposition présentée en mairie, il y ait une information visuelle sur le site de la commune. Ce qui a été fait. Ainsi, chacun peut intervenir auprès des élus si des changements, des améliorations sont voulus. Nous avons également souhaité une vigilance de la mairie pour que les aménagements terminés n'aient pas à souffrir du passage d'engins ou de poids lourds.

La commune aura-t-elle assez de personnel pour veiller à l'entretien de ces nouvelles réalisations ? Nous n'en sommes pas certains : il suffit de voir l'état du mobilier urbain et la petite halle près de la mairie.

La même question de l'entretien se pose rue de Kerveline, à Ty Calvez, résidence de type collectif. Il s'agit d'un ensemble privé et non communal. Les locataires que nous avons rencontrés se plaignent du manque d'isolation phonique, de l'humidité dans certaines cages d'escalier, du manque de lumière naturelle dû à l'ombre des arbres.

Nous invitons les locataires à se constituer en association locale afin d'intervenir plus efficacement auprès de la société, Foyer d'Armor, propriétaire des lieux car la majorité municipale semble bien inopérante dans cette affaire.

Le Pince sans Rire numéro 4 d'avril dernier a été distribué sur toute la commune. Sortie attendue comme l'ont confirmé beaucoup de lecteurs, tous horizons confondus.

Les nouveaux arrivants sur Plouay peuvent découvrir les numéros précédents sur notre blog. L'accès et la lisibilité en ont été récemment améliorés pour la bonne information de chacun.

Bon été à tous.

Les élus de Plouay pour Tous
Joël VIOT, Gérard LUCAS, Pauline LE PARC, Yves LE FLEM
Courriel : plouaypourtous@yahoo.fr
blog : plouaypourtous.over-blog.com



DROIT DE RÉPONSE : TY CALVEZ est un ensemble HLM du Foyer d'Armor construit en 1989 pour les cages A, B et C, puis en 1993 pour les cages D et E. La maintenance de ces bâtiments est effectuée suivant un rythme plutôt soutenu puisque l'année passée, toutes les chaudières ont été changées. Cette année, ce sont les portes des halls A, B et C qui sont changées avec ajout d'un interphone pour chacun. L'interphone de la cage sera également déplacé.

Etat-Civil

DU 01 DÉCEMBRE 2011 AU 31 MAI 2012

N a i s s a n c e s

OCTOBRE

25.10.2011 : Marius GENETAY-LE MOELLIC

DÉCEMBRE

08.12.2011 : Lucie LE CLER

08.12.2011 : Valentin LE CLER

09.12.2011 : Délyzia LOMBARD

26.12.2011 : Marius, Eliott, Mattéo LOHAT

JANVIER

03.01.2012 : Kheyen LORET

04.01.2012 : Ainhoa BELZ

06.01.2012 : Maëlan, Gérard, Patric GENOT

15.01.2012 : Louane MÉROUR

20.01.2012 : Manon, Armelle BURIEL

31.01.2012 : Ilan, Gérard MOUDEN

FEVRIER

18.02.2012 : Maxence, Camille LABOURLETTE

24.02.2012 : Taïs QUINTILIANI LEROY

MARS

21.03.2012 : Quentin, François LE BIHAN

23.03.2012 : Annwenn LE PIMPEC

31.03.2012 : Yanis, Maël, Léo DAVID

AVRIL

05.04.2012 : Rose, Marie LABORDE

06.04.2012 : Tina, Sabrina, Clara LE CUNFF

12.04.2012 : Samuel, Benoît MEYER

18.04.2012 : Ewenn, Jean-Marie, Daniel
CALLONNEC HUGO

28.04.2012 : Naomy, Marianne, Laurence BEY

MAI

05.05.2012 : Léa FERREIRA RUA

31.05.2012 : Marine, Audrey, Jeanne GUINEMENT

M a r i a g e s

JANVIER

14.01.2012 : Yvonnick LE POGAM et Christelle LE PEN

MARS

03.03.2012 : Stéphane LE BRIZOUAL
et Valérie LE GUENNO

17.03.2012 : Olivier, Richard LEGUEULT
et Hélène, Marie-Madeleine BERNIER

MAI

05.05.2012 : Mikaël, Vincent LE VOUEDEC
et Edwige, Elodie, Michel FAVEUR

12.05.2012 : Cédric, Olivier COLAS et Marina JAN

26.05.2012 : Olivier, Jean, Georges CARAYON
et Maïté, Sonia MERPAULT

D é c è s

DÉCEMBRE

07.12.2011 : Joseph, Marie MONTFORT, 90 ans

12.12.2011 : Joseph LE ROUX, 88 ans

16.12.2011 : Marie, Joseph GUILLEMOT,
veuve LHOMME, 88 ans

17.12.2011 : Corinne, Sylvie DAGNIAUX, 51 ans

31.12.2011 : Louis, Marie, BEDARD, 87 ans

JANVIER

02.01.2012 : Jean, Louis, Marie LE ROY, 87 ans

03.01.2012 : Paul, Marie Michel LE BORGNE, 72 ans

06.01.2012 : Jean, Pierre MESTRES, 76 ans

07.01.2012 : Marie, Philomène LE SAUX, 106 ans

09.01.2012 : Ernestine, Julienne PENVERN,
veuve AUFFRET, 90 ans

11.01.2012 : Raymond, André KERMABON, 82 ans

16.01.2012 : Marie, Joséphine MIOTES, 88 ans

22.01.2012 : Joséphine, Marie, Anne LE GAL,
veuve ROBIC, 94 ans

23.01.2012 : Joséphine, Marie, Thérèse LE BELLEC,
veuve LE DOUJET, 77 ans

29.01.2012 : Antoine, Roger ANDRÉANI, 79 ans

FEVRIER

04.02.2012 : Denise, Henriette, Hélène CRAVIC,
veuve HAMON, 88 ans

08.02.2012 : Laurent, Jean, Louis KERMABON, 64 ans

08.02.2012 : Marie, Ange JAFFRE, veuve LUCAS, 86 ans

10.02.2012 : Joséphine DOUSSAL, veuve BLÉVEC, 83 ans

13.02.2012 : Marie, Louise COLIN, Epouse MADEC, 78 ans

MARS

12.03.2012 : Louise, Françoise, Marie EVEN,
veuve LE CALOCH, 87 ans

17.03.2012 : Thérèse, Joséphine BRIZOUAL,
veuve DÉVÉHAT, 99 ans

20.03.2012 : Jacques, Joseph, Marie BRISHOUAL, 81 ans

26.03.2012 : André, Marcel LE DOUJET, 58 ans

29.03.2012 : Bruno, Louis, Jacques BEDEL, 56 ans

AVRIL

25.04.2012 : Maria, Joséphine LE BRUCHEC,
veuve LE CALLONNEC, 89 ans

25.04.2012 : Emile, Yves, Guillaume,
Marie LE BOULCH, 88 ans

27.04.2012 : Maria, Julienne CAHÉREC,
veuve LE SCOUARNEC, 94 ans

MAI

17.05.2012 : Joseph, Marie FORNER, 87 ans

